

# LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 2, NO 52 HUNTINGDON, QUE., VENDREDI, LE 27 MAI, 1938 Imprimée à Huntingdon, Qué. Prix 5cts

## \$10,000,000 de travaux pour notre région

L'Honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province annonce, lundi dernier, aux journalistes montréalais que la "Beauharnois" exécutera pour dix millions de travaux d'ici peu pour continuer et compléter le travail interrompu depuis quelques années

L'Honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a annoncé, lundi dernier, aux journalistes montréalais que "la compagnie Beauharnois dépensera \$10,000,000 en travaux pour faire et compléter les travaux interrompus depuis quelques années, lesquels travaux bénéficieront à la classe ouvrière, car ils seront exécutés à des salaires raisonnables et des conditions de travail justes et raisonnables."

Bien que cette nouvelle plutôt sensationnelle et reconfortante pour la gente ouvrière, commerciale et industrielle de Valleyfield et de la région n'ait été suivie d'aucune précision, quant aux lieux des travaux, il est plausible de croire qu'il s'agit du nouveau canal de Beauharnois dont la compagnie attend de nouveaux contrats pour faire fonctionner à son plein rendement son usine électrique des plus modernes et des plus puissantes de tout le Canada.

Les rumeurs vont leur chemin tout en semant beaucoup de confiance dans certains milieux car ne dit-on pas que la Compagnie Beauharnois a retenu les services d'experts qui seront appelés à une date indéterminée et qui furent employés dans les travaux du premier creusage.

Le président de la compagnie Beauharnois, M. R.-A.-C. Henry, a confirmé la nouvelle de l'Honorable Duplessis et les travaux de creusage, en vue de développer 500,000 chevaux-vapeur à la centrale de Beauharnois, commenceront au cours de l'année.

## JOURNEE SYNDICALE, LE 31 JUILLET

### Arrestation attendue

M. Albert Coté ferait arrêter un colporteur de fausses nouvelles!

Une déclaration sensationnelle a surpris le public ouvrier de Valleyfield, mardi soir, à l'assemblée du textile, quand le Président de la Fédération, M. Albert Coté, a dénoncé publiquement un colporteur de fausses nouvelles, à savoir qu'il se serait vendu à la compagnie Dominion Textile pour la somme de \$6,000.

M. Coté a averti son auditoire qu'il était venu à Valleyfield pour justifier sa conduite et traduire en justice le "Monsieur" qui se vanterait d'avoir les preuves de la trahison.

(suite à la page 2)

M. Albert Côté, président de la Fédération Catholique Nationale du Textile, l'annonce, mardi soir, lors d'une assemblée tenue au sous-sol de la Cathédrale en présence d'un grand nombre d'ouvriers — Le Syndicat réussira dans notre province

### LES CONSEILS DU TRAVAIL

Valleyfield aura sa Journée Syndicale catholique le 31 juillet prochain alors que tous les chefs ouvriers et les nombreux représentants des différents syndicats de la province s'uniront à ceux de Valleyfield pour se retremper dans une nouvelle consécration de la vie réelle et bienfaisante de nos syndicats qui s'implantent ici et là dans tous les milieux du travail de la province de Québec.

Telle est la décision prise, mardi soir, par le Syndicat du Textile lors de son assemblée régulière, présidée par M. Raoul Théorêt et tenue au sous-sol de la Cathédrale en présence d'un grand nombre d'ouvriers, venus pour entendre les orateurs de la Fédération.

En effet, pour cette circonstance, MM. Albert Côté, président de la Fédération Nationale Catholique du Textile, David Côté et M. Paradis ont expliqué à nos ouvriers les démarches, les difficultés, les négociations, les succès et les espoirs de la Fédération dans ses pourparlers avec la Dominion Textile.

Après la lecture des rapports des différents comités, M. Raoul Théorêt, président du Syndicat du Textile de Valleyfield présenta les orateurs de la soirée tout en félicitant les ouvriers de leur bel esprit d'ordre et de discipline. Il leur souhaita la plus cordiale bienvenue.

Au début de son discours, M. Albert Côté dénonça le colporteur de la fausse nouvelle qu'il fut vendu à la compagnie Dominion Textile pour la somme de \$6,000, tel que rapporté dans une autre colonne de notre journal.

M. Albert Côté expliqua ensuite le

travail fait par la Fédération en ces derniers mois et la fameuse banqueroute des Conseils du Travail. La Fédération s'est adressée à Québec pour le renouvellement du contrat collectif. Le Ministre du Travail a accordé cette entrevue à la Fédération et les deux parties se sont réunies pour discuter cette grave question.

Il nous a fallu discontinuer le contrat car nous n'avions pas le droit de le prolonger à plus de six mois. Nous avons demandé un contrat à extension pour avoir d'autres employeurs et la détermination des opérations. M. Gordon nous a reprochés notre attitude en affirmant que les syndicats et les ouvriers ne voulaient pas de ce contrat.

Après de longues délibérations sans succès, il ne restait à la Fédération, comme alternatives, que la grève ou l'Office des Salaires Raisonables et nous avons opté pour l'Office, convaincus que la grève pouvait être évitée. On nous a promis une ordonnance et nous l'avons maintenant.

D'autres démarches suivront et le travail de la Fédération se continue avec une détermination que rien ne pourra briser. Nous rencontrerons le président de l'Union Internationale de Cornwall pour demander au Fédéral qu'il donne suite aux recommandations de l'Enquête Turgeon sur le problème du textile.

Il ne faut pas désespérer; la Fédération réussira si vous continuez à lui accorder votre appui. Tenez bon et ce sera bientôt notre tour.

MM. David Côté et M. Paradis ont également adressé la parole.

fin d'année destinés aux mêmes institutions et de nombreuses autres (Suite à la page 11)

## LA JEUNESSE DE VALLEYFIELD REND HOMMAGE A DOLLARD

Belle démonstration de la Garde Champlain à Dollard des Ormeaux, lundi soir, au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur — Si Dollard revenait, il ne rougirait pas de la jeunesse canadienne-française! — Pratiquons l'achat chez nous, c'est la plus belle forme du patriotisme véritable.

### DEVOILEMENT DU BUSTE DE DOLLARD

Malgré une température inclemente, l'organisation patriotique de la Garde Champlain, à la gloire de Dollard des Ormeaux, le héros du Long Sault, a remporté, lundi soir, un splendide succès au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur, en présence d'une belle assistance qui remplissait la grande salle paroissiale.

Fidèle à ses traditions, la Garde Champlain avait organisé une belle démonstration toute patriotique par une parade qui dut être remise et par une magnifique séance où les plus belles leçons d'un pur patriotisme se dégagent de cette atmosphère canadienne-française.

Sous la présidence de M. le curé Aimé Hébert de la paroisse du Sacré-Coeur, entouré des dirigeants de Salaberry-de-Valleyfield, parmi lesquelles on remarquait Son Honneur le maire P. Billette, le docteur Aimé Leduc, président régional de la Société St-Jean-Baptiste, M. Frédéric Girard, président des Anciens Retraitants, M. J.-A. Larin, président de la Société St-Jean-Baptiste de

Valleyfield, M. Louis VI Major, président de la Ligue des Propriétaires, M. Lionel Perron, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, MM. les échevins T.-A. Laniel et Wilfrid Daignault, M. l'abbé A. Jeannotte et plusieurs autres, le président de la Garde Champlain, M. Poirier, remercia les nombreux admirateurs de la fête à Dollard des Ormeaux d'être venus en aussi grand nombre.

La cérémonie du dévoilement du buste de Dollard par deux gentilles fillettes, au son des tambours et des clairons, fut aussi touchante que solennelle par la lecture du nom des héros de 1660, tous morts au champ d'honneur.

M. Joseph Morin, accompagné de Mlle Jessie Reynolds chanta quelques pièces qui furent vivement applaudies.

### M. Joseph Primeau

Le premier orateur fut H. Joseph Primeau qui fit un rapprochement des plus justes de la Jeunesse actuelle avec celle du dix-septième siècle. Après avoir résumé l'histoire de Dollard et des principaux faits historiques qui ont entouré cet acte d'héroïsme, M. Primeau revint à l'histoire du vingtième siècle pour voir si réellement la jeunesse actuelle méritait les reproches qu'on lui adressait.

"En 1913, dit-il, le monde civilisé (suite à la page 6)

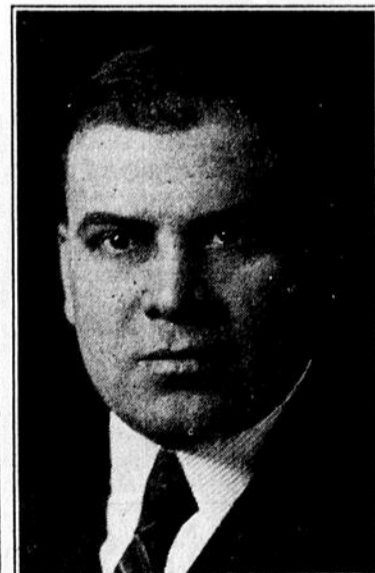
## Au congrès de Shawinigan

Le congrès annuel des Chevaliers de Colomb de la province a été tenu dimanche à Shawinigan—

### LE DR O.-E. CAZA, DELEGUE

Le congrès annuel des chevaliers de Colomb de la province de Québec a eu lieu le 22 mai à Shawinigan. M. M. Ludger Faguy, de Québec, a été réélu député d'Etat tandis que tous les autres officiers d'Etat étaient également maintenus dans leurs fonctions.

Les congressistes représentant les 80 Conseils de la province (20,000 membres) ont voté la somme de \$1,000 pour des bourses d'études dans les différents collèges classiques de la province; \$175 pour des prix de



Dr. O.-E. Caza, Grand Chevalier de Colomb du Conseil local, qui représentera la province de Québec à la convention suprême de Cincinnati.



M. Georges Poirier, président de la Garde Champlain, qui a rendu hommage lundi soir à Dollard.

# La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Vendredi, le 27 mai, 1938

## La Fédération du Textile et la Grève

Où sont les véritables amis de l'ordre?

On a depuis longtemps l'habitude de croire l'ordre personnifié par les patrons et de voir dans le désordre social un fait purement ouvrier. C'est là, évidemment, une simplification excessive des choses. Si on avait une conception plus juste de l'ordre et du désordre, on verrait ici et là une chose qui s'appelle le "désordre organisé" et dont les ouvriers ne sont pas généralement responsables.

Le désordre, comprenons-le bien, ce n'est pas seulement les bagarres, les bris de propriété, les menaces aux personnes. Le désordre, c'est aussi l'acte d'un patron qui refuse justice à ses employés, c'est aussi la dictature économique imposant ses conditions à tous, sous les yeux de gouvernants devenus impuissants vis-à-vis la force incontrôlée qu'elle représente.

L'Ordre, ce n'est pas la discipline de fer qui impose le silence aux opprimés; ce n'est pas une usine fonctionnant vingt-quatre heures par jour, dont les ouvriers retirent des salaires de famine et les actionnaires des dividendes plantureux; ce n'est pas la fausse paix que l'Allemagne impose partout où elle promène ses mitrailleuses. Non, l'ordre c'est un agencement qui attribue aux personnes et aux choses leur véritable place et les oriente vers leur fin.

Fût-il cent fois plus riche que Rockefeller, le patron n'a pas le droit de dominer la vie économique et de forcer ouvriers et gouvernements à subir son caprice. Chaque fois qu'il jette la société dans l'alternative de subir son joug ou de goûter l'émeute, il n'est plus à sa place, il devient provocateur et agent de désordre.

Comparé au patron de cette espèce, l'ouvrier participant à une grève juste, opportune et sagement dirigée est un véritable protecteur de l'ordre et de la paix.

La Fédération Nationale du Textile vient de démontrer que ses officiers et ses membres sont beaucoup plus respectueux de l'ordre que ses patrons.

Félicitons nos syndicats catholiques de tenir une conduite aussi digne en face d'un patron qui se montre hostile à l'organisation ouvrière, et qui mériterait pour cela une épreuve comme la grève, si les circonstances la rendaient opportune.

Puisse un tel souci de l'ordre et un aussi bel exemple d'esprit chrétien recevoir leur récompense dans la sympathie active du public et des gouvernants, sympathie devant laquelle devront enfin capituler les ennemis de toute organisation professionnelle, ces gens qui ne comprennent pas encore jusqu'à quel point ils se conduisent en véritables ennemis d'eux-mêmes.

Contre leur patron obstiné, les syndiqués demandent au Gouvernement certaines mesures de protection, entre autres, une ordonnance de la Commission des Salaires raisonnables. Malgré les inconvénients d'une gravité insondable que comporte l'intervention de l'Etat dans la fixation des salaires, cette loi des salaires raisonnables — dans la mesure où on la considère non pas en l'opposition à la loi des contrats collectifs, mais comme un complément de celle-ci — peut rendre service dans des cas comme celui que pose l'obstination des compagnies textiles.

Nous souhaitons que les ouvriers remarquablement bien disposés en face desquels se trouvent ces compagnies reçoivent une libérale mesure de protection; ils la méritent bien.

Eugène L'HEUREUX

Extrait de "l'Action Catholique" de mercredi le 18 mai 1938.

## Donnons des livres à nos enfants

De tous les pays de langue française, le Canada français est celui qui achète le moins de livres. De toutes les provinces du Canada, la province de Québec est celle qui possède le moins de bibliothèques.

Ces faits incontestables expliquent en partie, bien des lacunes de notre formation, notamment la pauvreté de notre langue, notre indifférence à l'endroit des choses de l'esprit. Or, est-il besoin de rappeler qu'un peuple ne vit pas que de pain? Plus que tout autre, étant donné notre position géographique, notre infériorité économique, nous avons besoin pour nous affirmer et nous prolonger d'une culture généreuse, d'une culture vivante. Plus que tout autre, en conséquence, nous avons besoin du commerce constant des livres.

Donner à nos enfants des livres de récompense, à la fin de l'année scolaire, n'est donc pas, chez nous, une tradition vide de sens. C'est, au contraire, un devoir impérieux, une obligation à laquelle nous ne pouvons nous dérober sans diminuer nos forces de résistance, sans mettre en

danger notre civilisation, sans porter atteinte, en un mot, à l'honneur de notre nom. Le livre est le complément de l'école. Le livre est un outil de travail. Le livre est un guide, un inspirateur. Le livre est même une arme, une arme contre le matérialisme qui menace de nous étouffer et contre l'anglicisation dont tant de nôtres sont victimes.

Pour ces raisons et bien d'autres encore qui vous connues, la Société des Ecrivains canadiens prie instamment tous les éducateurs et tous les commissaires d'école de donner des livres en récompense à nos enfants. Elle ne dit pas égoïstement: donner des livres canadiens. Elle dit tout simplement: donner des livres. Ce dont elle se préoccupe avant tout, c'est de vivifier notre jeunesse, la préparer à sa tâche, de la munir d'une âme française, d'un esprit français, la pénétrer de culture française de manière à garder notre pays français.

Le président,

Victor Barbeau.

## La province de Québec est-elle destinée à devenir la meilleure productrice d'or du Canada?

Les experts miniers, très au courant de toutes les activités de nos centres aurifères, émettent l'opinion que la Province de Québec deviendrait dans quelques années la meilleure productrice d'or de toutes les provinces du Canada. Cette opinion est basée sur les richesses géologiques, le développement des mines, les succès du creusage de toute une région de 130 milles s'étendant à l'ouest de Aldermac à l'est de Lacoma.

Le nombre des mines productrices dans le Québec a augmenté de 40% depuis deux ans et plusieurs nouvelles mines se développent rapidement et produiront sous peu.

Nous trouvons dans cette région, non seulement les grandes mines en opération telles que Noranda, Aldermac, Arnfield, Beattie, Canadian Malartic, Lamaque, O'Brien, Perron, Powell Rouyn, Sigma, Siscoe, Stadacona, Sullivan et plusieurs autres, mais aussi une foule de petites mines qui produiront beaucoup d'or pour apporter à la province et aux détenteurs d'actions plus de revenus. Il faut se souvenir que les grandes mines d'aujourd'hui furent appelées, il y a quelques deux années, sous le nom "d'action d'un sou", pour rapporter aujourd'hui des millions de dollars à ceux qui eurent l'intelligence d'anticiper les grandes possibilités d'un tel progrès.

Quoiqu'il en soit, il ne manque pas aujourd'hui de gens dans la province de Québec qui spéculent sur les "actions d'un sou." Les travaux de creusage avancent rapidement sur une grande échelle dans plusieurs centres miniers de la province. Lacoma est la mine qui promet le plus comme source probable de gros revenus.

Un développement intensif sous la direction d'experts mettra bientôt en valeur les richesses du sous-sol dans un rayon de 250 pieds.

Depuis dix-huit ans, aucune industrie n'a prospéré aussi rapidement que celle des mines. Plus de 117,000 hommes furent employés dans cette grande entreprise et l'an dernier les salaires se sont élevés à plus de \$140,980,000. L'année 1938 connaîtra une meilleure production et des salaires plus considérables.

La province de Québec a le plus grand nombre d'hommes dans cette région, qui retirent la plus grande part des salaires. Selon tous les indices, cette situation s'améliorera de jour en jour.

La province d'Ontario a profité de cette richesse. L'un des centres miniers les plus actifs de la province voisine est la mine de lac Larder. La ville a progressé de quelques habitants à 1800 et la population doublera au cours de l'été. L'attention se concentre au Lac Larder, près de Kerr Addison et Barber Larder. Cette dernière mine a un moulin d'une capacité de 500 tonnes en activité.

Pour revenir à la province de Québec, nous sommes heureux de féliciter l'Honorable Onésime Gagnon, ministre des mines et des pêcheries pour son travail efficace. La monde a besoin plus d'or, cette pièce magique du progrès, pour frapper plus d'argent sonnante qui représente une meilleure valeur que le papier-monnaie. La province de Québec a de l'or!

Les placements d'argent dans les mines du Québec, comme dans celles de tout le Canada, se justifient par la situation elle-même. Sans aucun doute, il n'y aurait pas eu d'industrie minière si les personnes qui ont créé cette source de production n'avaient pas eu le courage de spéculer sans se soucier des conditions des autres parties du monde. Plusieurs personnes ont été récompensées pour leur courage et leur vision de l'avenir et aujourd'hui, il ne peut se présenter, pour le citoyen du Québec, de meilleures opportunités.

L'on ne devrait pas négliger de faire un placement sur les "actions d'un sou" quand l'attention, le jugement et les connaissances nous poussent à le faire. D'après les prix d'aujourd'hui, les nouvelles mines, dont la production augmente de jour en jour, représentent les meilleures possibilités pour le citoyen intelligent de la province de Québec qui ne peut ignorer ce progrès.

## Arrestation attendue.....

(suite de la 1ère page)

"Dans quelques jours, dit-il, je ferai connaître au public le nom de cet individu; si j'agis ainsi, ce n'est pas pour mon bien personnel mais pour celui de la Fédération que je représente."

L'arrestation aurait des suites inattendues s'il faut en croire les rumeurs qui circulent sur cette dénonciation. Des personnages influents seraient impliqués dans cette fausse nouvelle car l'on prétend dans certains milieux que l'acte de vente et de trahison de M. Coté aurait été polycopié et donné aux intéressés.

## Le service de la dette prend 30 pour cent des revenus de notre pays

Ottawa, 24.—Le paiement des intérêts sur la dette consolidée et la dette flottante du Canada a pris 30 pour cent des revenus du Canada, au cours de l'année fiscale 1936-37, annonce le ministre des finances, en réponse à une demande de renseignements de M. Robert député fédéral de Battle-River.

La dette globale du Dominion s'élevait, au 31 mars 1937, à \$3,572,884,936. Il fallut verser, en marge de cette somme, des intérêts se chiffant à \$137,410,245.

La dette du Canada, en 1912-1913, n'était que de \$353,888,794. L'intérêt à payer, soit \$12,605,882, ne prenait que 7.47 pour cent des revenus du pays.

## FÊTE DU ROI

9 JUIN, 1938

Billets à prix réduits

Entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis

TARIF SIMPLE PLUS UN-QUART Pour billet aller et retour

ALLER—départ mercredi, 8 juin et jusqu'à 2.00 p.m. jeudi, 9 juin, 1938  
RETOUR — départ jusqu'au dernier train du vendredi, 10 juin, 1938.

(Heure solaire)

Minimum des PRIX REDUITS - 25c Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

McDONALD & ROBB Limited,

## AVIS

PROVINCE DE QUEBEC  
Village de Huntingdon

Avis public est par les présentes donné par le soussigné Erle-C. Martin, secrétaire-trésorier de la ville de Huntingdon, que la propriété ci-dessous sera vendue par encan public au bureau du conseil, dans la salle municipale, à Huntingdon, Qué., le treizième jour de juin mil neuf cent trente-huit, à dix heures de l'avant-midi, pour le paiement des taxes municipales, avec intérêt, tel que mentionné ci-dessous, ainsi que pour le paiement des frais, à moins que ces taxes, intérêt, et frais, soient payés avant la vente.

LA PROPRIETE DE MME JOHN CURRIE. Ce lot de terre connu et désigné dans le plan officiel et le livre de renvoi du village de Huntingdon, sous le numéro trois cent quatre (304) avec les bâtisses qui y sont érigées.

Taxes municipales .....\$72.00  
Intérêt ..... 6.70

\$78.70

Donné à Huntingdon, ce dixième jour de mai 1938.

E.-C. MARTIN,  
secrétaire-trésorier.

## PETITES ANNONCES

pour vous TOUS!

Tél: 60

Vente, perte, échange, anniversaire, décès, sympathie, demande, information, etc., etc. A votre service!



### A LOUER

Camp d'été à louer, situé à ¼ de mille de Valleyfield, avec garage, chaloupe, etc. Pour informations, s'adresser à 128, St-Laurent ou à 14 Buntin.

### A VENDRE

KLEEREX—Pour les maladies de la peau. Guérit l'exzéma, Psoriasis, Acne, Salt Rheum, Impetigo, dartres, pustules, démangeaison, échauffement. Donne un confort immédiat lorsque vous travaillez. En vente à 50c, \$1.00, \$2.00 et \$6.50 (médium ou fort). Procurez-vous en chez votre pharmacien.

### A VENDRE

Hotel Findlay à Huntingdon, Qué., 16 chambres, belle salle à diner, salle de repas, bien meublé, garage pour quatre automobiles. Bonne proposition pour touristes et pensionnaires. Inspection permise en tout temps. S'adresser à Mme S. G. Blackman, Huntingdon, Casier Postal, 247.

A VENDRE.—Maison d'été à vendre située sur la route No 1, dans le tour de l'île. Terrain de 130x40 pieds. Maison et garage en très bonne condition. S'adresser à 237, Victoria.

### A VENDRE

A vendre, un restaurant très bien situé avec salle à manger. Très bas prix. Vendra à cause d'autres occupations. S'adresser à M. Réal Soucy, 66, Ste-Cécile, Valleyfield.

### A VENDRE

Bellerive, avenue Ogilvie, No 12-14-16. Maison à trois logements, électricité, eau, etc. Grand terrain. S'adresser à M. Joseph Audette, Boulevard du Havre ou écrire à M. Y. Gagné, casier postal No 4, Mont-réal.

La femme: Qu'as-tu fait de cet ouvrage intitulé "Comment devenir centenaire"?

Le mari: Tu ne penses pas que je vais laisser traîner ce bouquin alors que ta mère est dans la maison.

REDACON  
ADMINISTRATION  
83, St-Jean-Baptiste  
Case postale 99  
Téléphone 60  
VALLEYFIELD

Abonnement:  
6 mois .....\$1.00  
1 an .....\$2.00

# LA GAZETTE

JOURNAL

de

# VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

LA CLEF DU  
SUCCES EN  
AFFAIRES

LE TRAVAIL,  
L'HONNETETE  
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 2, NO 52

Vendredi, le 27 mai, 1938

## Les ouvriers du Textile ont leur ordonnance

L'Office des salaires raisonnables a émis, jeudi dernier, une ordonnance relative aux ouvriers de la Dominion Textile et deux autres compagnies. — M. le juge Ferdinand Roy, président de l'Office, en communique le texte définitif pour répondre à la demande du Syndicat National Catholique du Textile.

### CONVENTION COLLECTIVE JUSQU'AU 3 SEPT.

Une ordonnance de l'Office des salaires raisonnables a été émise hier pour les ouvriers de trois compagnies de textile, de façon à prolonger jusqu'au 3 septembre 1938 une convention collective conclue le 27 décembre 1937 entre les patrons et leurs employés. Cette ordonnance fut rendue à la demande de la Fédération nationale catholique du refus des officiels de la "Dominion Textile" de conclure une nouvelle convention en traitant avec la Fédération.

La convention de 1937 devait prendre fin le 3 septembre 1938, mais pouvait se terminer le 28 mai 1938, sur avis écrit de l'une des parties, ce qu'a fait la Fédération du Textile.

L'ordonnance maintient les salaires prévus dans la convention, et détermine les heures de travail des ouvriers. La convention s'applique seulement aux ouvriers payés à l'heure ou à la pièce dans les usines de la "Dominion Textile", de la "Montreal Cotton" et de la "Drummondville Cotton". Ces ouvriers, d'une façon générale, seront sur une base de 50 heures par semaine pour le travail de jour et de nuit, du lundi au vendredi inclusivement.

Le document prévoit également le détail de l'application de ces nouvelles conditions de travail. L'événement publie le texte de cette ordonnance qui intéresse particulièrement une foule de citoyens de notre région.

#### ORDONNANCE NO 8

Industrie textile du coton  
L'Office des salaires raisonnables, conformément à la Loi des salaires raisonnables.

## Bon accueil aux touristes

La Société St-Jean-Baptiste de Bellerive le sollicite de la population pour notre bonne renommée

La Société St-Jean-Baptiste de Notre-Dame de Bellerive a formulé mardi soir, à son assemblée régulière le vœu que le public en général fasse le meilleur accueil à tous les étrangers qui pourraient visiter Valleyfield ou simplement traverser la ville à la course. Une bonne réception et des réponses aimables à leurs demandes ajouteront à la renommée de Salaberry-de-Valleyfield qui doit être hospitalière.

Plusieurs questions de routine furent discutées à cette assemblée et l'on suggéra d'inviter le public à participer à la fête de la St-Jean-Baptiste, le 24 juin prochain.

Il fut décidé qu'il y aura un grand pique-nique le 17 juillet prochain; d'autres organisations sont également en activité. La fondation d'un cercle paroissial a éveillé l'attention des membres de la société.

ATTENDU que le 27 décembre 1937, des conventions collectives ont été signées entre, d'une part la Dominion Textile Company Limited, la compagnie The Montreal Cottons Limited et la compagnie Drummondville Cotton Company, Limited, et d'autre part, la Fédération Nationale Catholique du Textile, le Syndicat Catholique du Textile et autres syndicats et représentants des employés non syndiqués des filatures desdites compagnies;

ATTENDU que lesdites conventions, selon leurs termes devaient prendre fin le 3 septembre 1938, mais pouvaient le terminer le 28 mai 1938, sur avis écrit de l'une des parties;

ATTENDU que l'une des parties contractantes, savoir la Fédération Nationale Catholique du Textile, a signifié aux autres parties des avis à l'effet de mettre fin auxdites conventions le 28 mai 1938;

ATTENDU que par lettres de son président des 14 et 16 mai 1938, ladite Fédération Nationale Catholique du Textile déclare avoir "décidé de recourir à l'Office des salaires raisonnables pour lui demander de décréter une ordonnance spéciale qui entrerait en vigueur dès le 29

(Suite à la page 4)

### NOUVEAU MEDECIN



Docteur Ernest Talbot, B.A., de Valleyfield a reçu, hier, à la collation des diplômés de l'Université McGill, son titre de médecin après avoir subi avec succès tous les examens.

Le docteur Talbot est le fils de M. et Mme Jacques Talbot de Valleyfield. Il gagna à l'École Gault la médaille d'or James Robb et un prix de \$100. Le docteur Talbot fera de l'internat à l'Hôpital Général de Bridgeport, Connecticut après avoir été interne, pendant deux années, à l'Hôpital St-Luc de Montréal.

## Trois millions de surplus, dit l'hon. Martin-B. Fisher

Pour l'exercice financier qui se terminera le 30 juin, M. Fisher, trésorier provincial, prévoit un surplus de deux ou trois millions des revenus ordinaires sur les dépenses ordinaires. — Les revenus atteindront \$58,000,000. — Augmentation de un million par mois dans la perception.

### OPTIMISME A L'ECHIQUIER

Si les conditions favorables se maintiennent jusqu'à la fin de la présente année fiscale, le 30 juin, le trésorier de la province pourra annoncer un surplus de deux ou trois millions de revenus ordinaires sur les dépenses ordinaires. C'est ce qu'a annoncé M. Martin-B. Fisher, trésorier de la province.

L'an dernier, dans son discours sur le budget, M. Fisher avait annoncé que les revenus ordinaires pour la présente année fiscale se chiffraient à environ \$46,000,000 avec un montant à peu près égal pour les dépenses ordinaires. Le surplus prévu n'était en effet que de \$38,000,000.

Pendant les premiers dix mois de l'année, c'est-à-dire jusqu'au mois d'avril, les revenus ont dépassé les montants prévus d'environ \$1,000,000 par mois; ce qui signifierait une augmentation brute de \$12,000,000 au terme de l'année, en portant au

30 juin le total du revenu provincial à \$58,000,000.

A vrai dire, les dépenses ordinaires ont également augmenté, sinon dans une proportion égale, du moins d'une façon considérable. Malgré cela, le trésorier espère boucler avec un surplus de deux ou trois millions. M. Fisher a déclaré que l'augmentation du revenu était générale dans presque tous les départements de l'administration. Le département des licences d'automobiles enregistrant cependant la plus forte augmentation.

La seule diminution que l'on attend proviendra de la taxe sur l'échange des valeurs, à la suite de la paralysie partielle dont souffre la bourse des valeurs régulières. Le trésorier a déclaré que ces augmentations dans les revenus se sont effectuées par une meilleure perception, grâce à une reprise générale des affaires, et sans l'imposition de nouvelles taxes.

## 9,000 enfants se réunissent à la grotte de Lourdes de Rigaud

Manifestation religieuse organisée, samedi dernier, en vue de la préparation au Congrès Eucharistique National qui aura lieu à Québec au mois de juin

### 750 ENFANTS DE VALLEYFIELD

Le pèlerinage eucharistique des enfants des diocèses de Valleyfield, Montréal et Ottawa a remporté, samedi dernier, un grand succès. Cette manifestation religieuse était organisée en vue de la préparation au Congrès Eucharistique National de Québec; ce fut la part des enfants au Congrès. 9000 enfants se trouvaient réunis au pied de la Grotte de Lourdes pour offrir leur communion à Dieu par la main de la Vierge de Lourdes. Il y eût messe, sermon et communion suivis du dîner dans la montagne. Puis l'on visita les lieux; les uns se dirigèrent du côté des "Guerets"; les autres se dispersèrent de côté et d'autres dans la montagne. Les élèves de Salaberry de Valleyfield ont profité de leur passage à Rigaud pour aller réciter une prière sur la tombe d'un ancien curé dont le souvenir est à jamais gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont connu: Monsieur le curé Gauthier.

A trois heures, ce fut le salut du Très Saint-Sacrement; à l'autel on remarquait M. l'abbé Boissonault, vicaire à Saint-Louis-de-Gonzague. Les élèves de l'École normale et du pensionnat des RR. SS. Jésus-Marie firent les frais du chant au salut comme à la messe du matin. A 5 heures, les 750 passagers de Salaber-

ry de Valleyfield s'embarquèrent pour le retour, tous contents de leur journée. Je m'en voudrais de passer sous silence une remarque faite par M. le Surintendant du Canadien National au retour: "J'ai rarement vu, dit-il, un groupe d'enfant aussi proprement vêtu et aussi gentils que les écoliers de Valleyfield; je n'ai remarqué aucun incident désagréable".

A ceux dont les enfants ont goûté les joies d'un aussi beau pèlerinage, nous recommandons fortement le pèlerinage des adultes du 29 mai prochain. Ils auront l'avantage d'assister à une pièce religieuse renommée: "La défaite de l'Enfer", jeu choral évangélique qui compte 700 figurants. Cette pièce sera donnée au Rocher de Lourdes même. Pour en faciliter l'accès, il y aura excursion par le Canadien National au prix de \$1.15 aller et retour. Le départ s'effectuera à 2 heures 55 p.m. (heure solaire). A ceux qui désirent s'y rendre en automobile, le traversier fera la navette entre Valleyfield et Coteau de 1 heure à 3 heures du matin durant la nuit du 29 au 30 mai. A tous, nous faisons un chaleureux appel.

J.-VALERIEEN MONTPEIT, Organisateur.

## Concert et Exposition Commerciale

A Bellerive, dimanche et lundi

Nous avons le plaisir d'annoncer une intéressante innovation en offrant au public une exposition d'ouvrages de l'École Notre-Dame, qui aura lieu au sous-sol de l'église de Bellerive.

Les paroissiens ont voulu y contribuer. Voilà pourquoi nous aurons une exposition de couture, de dessins, de peintures, de boiserie, de papeterie, de jouets. Nos aimables visiteurs seront agréablement surpris de voir le travail vraiment extraordinaire qui sera présenté à leur admiration.

L'exposition sera ouverte, dimanche, de 2 heures à 5 heures et lundi soir, de 8 heures à 10 heures. Une faible rétribution de 10c sera exigée pour l'admission.

Le concert sera donné gratuitement lundi soir à 9 heures par la chorale mixte composée de 60 voix sous la direction de M. Paul Dumouchel avec Mlle Noëlla Lafleur au piano.

On pourra donc, lundi soir, visiter l'Exposition et entendre le concert pour dix sous. Mardi, l'Exposition sera officiellement close, mais les nombreux cadeaux faits à cette occasion ainsi que beaucoup d'objets exposés seront offerts par le comité et seront mis en vente à des prix extraordinairement bas.

Vu que la plupart de ces cadeaux ne coûtent pratiquement rien à l'organisation, mardi et mercredi soir, l'admission sera gratuite. Ne manquez pas de visiter cette première exposition paroissiale à Valleyfield. Bienvenue aux visiteurs.

LE COMITE.

### Remerciements

M. Adrien Gendron remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui adresser des témoignages de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Gendron, soit par offrandes de fleurs, de sympathies, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles ou visites à domicile.

### Ste-Martine

Naissance  
A M. et Mme Médario Dubuc née Marie-Anne Huberdeau, un fils baptisé Joseph, Jean-Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Huberdeau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Cécile Huberdeau, tante de l'enfant.

## Assemblée de la Chambre de Commerce

### Elections annuelles

Les élections annuelles de la Chambre de Commerce de Valleyfield auront lieu, lundi soir le 30 mai, à la salle de l'Hotel de Ville, sous la présidence de M. Joseph Lafleur. A cette assemblée, on discutera de la question de l'électricité et du nouveau contrat. Tous les membres devront se faire un devoir d'y assister.

## St-Urbain

M. Guy Vinet de Valleyfield rendait visite à Mlle Madeleine Morand, dimanche dernier.

Mlle Marie-Claire Bouthillier à Montréal, dimanche.

M. et Mme Roger Barrette et leur fils Raymond de St-Paul d'Abbotsford en visite chez M. et Mme René Barrette, dimanche.

M. et Mme Paul Toupin de Saranac Lake, N.-Y., chez M. Zénon Ste-Marie.

M. et Mme Vinet de Valleyfield, les invités de M. et Mme André Vinet, dimanche.

M. Sunday Burnfield chez Mme Sunday McKay.

Mlle Cécile Demers de St-Isidore passe quelques jours chez M. René Barrette.

Mlle Rita Ste-Marie, Mlle Pelletier, g.m., en fin de semaine chez M. Adrien Ste-Marie.

Mme Orphir Marcell, alitée à l'hôpital depuis deux mois est maintenant de retour dans son foyer.

M. et Mme J. Rose rendaient visite au docteur Vanasse de St-Rémi, dimanche.

Mlle Gilberte Trépanier passe la fin de semaine à Montréal.

Dimanche dernier, vers 2h. 30 de l'après-midi, après l'exercice du mois de Marie, avait lieu dans notre paroisse la bénédiction de toutes les machines de la paroisse, automobiles, camion, etc. C'était vraiment imposant de voir notre curé, M. Omer Séguin, s'approcher de chaque voiture pour la bénir. Il était accompagné d'une foule nombreuse. Tous avaient profité de l'agréable température pour répondre à l'appel de leur pasteur de venir recevoir les grâces et la protection contre les accidents d'autos.

## Ste-Philomène

### Naissance

A M. et Mme Domina Farineau née Philomène Bourget, un fils baptisé Joseph, Arthur, Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Farineau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Noëlla Farineau, cousine de l'enfant.

### Baseball

Le Ste-Philomène a brillamment débuté dimanche dernier en déclarant la puissante équipe du gérant Roy de Beauharnois par le score de 7 à 2. Conduit par Paquette à l'offensive, avec 3 coups sûrs en autant d'apparitions, on a vu les balles des lanceurs adversaires frappées pour un total de 13 hits. La population de Ste-Philomène a raison d'être fière de son équipe et nul doute qu'on en parlera avantageusement dans tout le circuit.

Voici le sommaire de la joute: Ste-Philomène . . . 0 0 1 0 1 5 0 0 Beauharnois . . . 0 1 0 0 1 0 0 0 0

Batteries: Ste-Philomène, Quenel et Pitre; Beauharnois, Bousquet, Frappier, Latour.

Dimanche, le 5 juin, le Ste-Philomène recevra le champion de l'an dernier, le St-Rémi.

Mlle Olivine Dumouchel de Montréal, en visite chez des parents, la semaine dernière.

M. Joseph Thibert et son fils Florent de St-Jude, de passage à Ste-Philomène.

Les familles Victor Bergevin et Stevens Mathieu de Ste-Martine, en visite chez M. Wilfrid Bourcier, dimanche.

M. et Mme Roger Barrette et leur fils Raymond chez M. Joseph Dumouchel.

Ces jours derniers, est décédé M. Evariste Rose, époux de feu Albina Doré, à l'âge de 72 ans. Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

## Les ouvriers du Textile ont leur...

(Suite de la page 3)

mai 1938", et, "qu'elle ne tient pas à la convocation de conférence dans le but de discuter les dispositions de ladite ordonnance", et que, "les dispositions du contrat actuel signé par la Fédération et la Dominion Textile servent de base à ladite ordonnance temporaire";

ATTENDU que lesdites compagnies ont informé l'Office qu'elles avaient donné avis à leurs employés que "le taux de salaire et les heures de travail présentement en vigueur demeureront les mêmes après le 28 mai 1938, du moins jusqu'au 3 septembre 1938" et, par lettre du directeur-gérant de la Dominion Textile Company Limited en date du 17 mai 1938, ont déclaré ne pas avoir d'objection à une ordonnance spéciale de l'Office qui sanctionnerait l'engagement qu'elles ont pris de maintenir jusqu'au 3 septembre 1938 prochain quant aux salaires et heures de travail, les conditions prévues par lesdites conventions collectives;

ATTENDU qu'il y a lieu de faire droit à la demande susdite de la Fédération Nationale Catholique du Textile;

ORDONNE et statue ainsi qu'il suit:

### PREMIERE PARTIE

#### Dispositions générales Application

1. La présente ordonnance s'applique à tous les salariés des filatures et établissements desdites trois compagnies mentionnées aux dites conventions, dont le salaire est calculé à l'heure ou à la pièce, mais non aux employés payés au mois, ni aux employés de bureau, ni aux autres employés. Elle ne s'applique pas non plus aux salariés employés exclusivement aux opérations dites de "rayon".

2. Les dispositions de l'ordonnance no 4 en vigueur depuis le 13 mai courant 1938, s'appliquent mutatis mutandis, à l'exception de celles qui sont incompatibles avec les dispositions spéciales de la présente ordonnance.

3. S'il survient une fête légale dans les cinq premiers jours de la semaine, les employés de l'équipe de jour travailleront dix heures le samedi suivant ou, suivant décision de l'Office, cinq heures durant chacun des deux samedis matin suivant la fête, et les employés de l'équipe de nuit travailleront six heures le samedi suivant, de six heures du soir à minuit, et une heure additionnelle chaque nuit durant quatre nuits de la semaine suivante ou suivant décision de l'Office, l'équipe de nuit travaillera, durant la quinzaine de paye suivant la fête, une heure additionnelle durant neuf nuits, sans qu'il leur soit compté des heures supplémentaires pour ces heures de travail.

Mais cette disposition ne s'appliquera pas cependant aux fêtes de Noël, du jour de l'An, de la St-Jean Baptiste et au Vendredi Saint, et l'on ne reprendra pas le temps perdu ces jours-là.

4. La compagnie fournira à chaque employé que concerne cette convention, à sa demande, un livret pour lui permettre de prendre note de son salaire, et lorsque ce livret aura été complètement utilisé par l'employé, la compagnie sur preuve suffisante de ce fait, fournira un nouveau livret à cet employé, à sa demande, et ce gratuitement.

5. Les compagnies devront fournir à l'Office, à demande, une liste des apprentis ou élèves employés à la filature, et une liste des salaires de base se rapportant à chaque catégorie de travail à la pièce dans la filature, et une liste indiquant si les divers travaux sont exécutés par une main-d'œuvre masculine ou féminine ou les deux.

6. Toutes les machines arrêteront durant l'heure du repas, sauf celles appelées "Continuons Process Machines".

(Suite à la page 7)

# Exposition d'Ormstown

La plus considérable de la Province de Québec pour les meilleurs exhibits d'animaux de race

LES 7-8-9-10 JUIN

Ouverture officielle, mardi soir, le 7 juin, à 7h. 30 p.m., (heure solaire)



VERITABLE ATTRACTION

Rovell et Jeannette sur PATINS à ROULETTES

L'orchestre C.V.E. des "Commanders" de Toronto fournira les frais de la musique durant cette exposition.

## Courses des chevaux trotteurs et ambleurs

LES 8-9-10 JUIN

## ATTRACTIONS

gratuites toutes les après-midis et soirées par LES FAMEUX PATINEURS ROVELL ET JEANNETTE, LES TROIS FRERES McCUNE et CLAIRE ROUSE. Cette dernière saura plaire à tous dans une revue musicale. Aussi la Troupe Clarke.

Parade des écoliers le soir d'ouverture à 7h. 30 p.m. (heure solaire). Entrée gratuite à tous les écoliers mardi soir. Parade de chevaux de travail légers et lourds. Parade d'animaux et de la vache laitière championne du Canada.

PORCS — MOUTONS — VOLAILLES

Le système de haut-parleurs de J. M. Hunter de Huntingdon, avec des accessoires plus complets a été retenu pour faire l'annonce à cette exposition.

Les inscriptions pour les exhibits, section des fermières, seront closes le 6 juin.

## PRIX d'ADMISSION

ADULTES—Mardi et vendredi, 25c; mercredi et jeudi, 35c. Enfants: tous les jours, 20c.

Automobile sur le terrain, (le jour), mardi et vendredi, 25c; mercredi et jeudi, 35c; le soir gratuit. Billets achetés à l'avance: 5 billets pour \$1.00 avant le 4 juin; 6 billets d'enfants pour \$1.00.

## DANSE

dans la salle de l'Exposition

VENDREDI SOIR, le 10 JUIN

Orchestre de 11 musiciens.

R.-R. NESS,

Président,  
Howick, Qué.

W.-G. McGERRIGLE,

Secrétaire-trésorier,  
Ormstown, Qué.

Les billets réservés pour le soir sont maintenant en vente.

## Spéciaux

# MID-TOWN

Grande réduction de prix jusqu'à la fin du mois

Pierce 30 Limousine 7 passagers	\$160.00
Cadillac 31 Limousine spéciale, 7 passagers	349.00
Cadillac 31 sédan spécial 6 roues	389.00
Studebaker 34 sédan spécial 6 avec valise	389.00
Hudson 34 coupé con. spécial	399.00
Ford 34 sédan spécial avec valise	399.00
Hudson 35 sédan spécial avec valise	489.00
Buick 34 sédan spécial avec valise	499.00
Oldsmobile 35 sédan spécial avec valise	569.00
Packard 32 Limousine spéciale, 7 passagers	569.00
Chevrolet 37, Master Coach avec valise	649.00
Ford 37 sédan DeLuxe avec valise	669.00
Oldsmobile 36 coach spécial avec valise	669.00
Lincoln 33 Limousine spéciale	669.00
Pontiac 37 coach spécial 6 avec valise	699.00
Packard 36 sédan spécial avec valise	699.00
Buick 35 conv. coupé spécial	699.00
Pontiac 37 sédan spécial 6 avec valise	749.00
Dodge 37 sédan spécial avec valise	749.00
Buick 36 sédan spécial avec valise	799.00
Chrysler 37 sédan spécial avec valise	849.00

Et plus de 141 autres automobiles semblables de \$50 et plus. Tous les automobiles usagés portent notre garantie habituelle.

## MID-TOWN MOTOR SALES LTD.

Successeurs du magasin de détail General Motors

### TERRAIN DE L'OUEST

4901, rue Ste-Catherine Ouest  
Terrain de baseball Atwater  
WI 6116

### TERRAIN DE L'EST

2259, rue Ste-Catherine Est  
Angle Fullum  
CH. 4425

## SALLE DE MONTRE

1395, rue Dorchester Ouest  
Angle Bishop BE. 1511

# Les élèves du Séminaire paradiant en l'honneur de Dollard

Plus de 150 collégiens, bannières et pancartes hissées, défilent à travers les rues de la ville avec Dollard des Ormeaux porté en triomphe — Réception à l'Hôtel de Ville et discours  
**LE CHANT "O CARILLON"**

Les élèves du Séminaire ont organisé, lundi après-midi, à travers les rues de notre ville, une magnifique parade en l'honneur de Dollard des Ormeaux.

Plus de 150 collégiens en costumes, bannières et pancartes hissées firent honneur au buste de Dollard, porté en triomphe par quatre collégiens.

La parade était dirigée par le constable Aimé Tessier, accompagné de MM. Lucien Beauchamp et Jean-Jacques Bertrand.

Le défilé s'arrêta devant la cathédrale pour se diriger ensuite à l'Hôtel de Ville où les collégiens furent reçus par S. H. le maire Philorum Billette, M. l'échevin Laniel, le chef de police Ovila Claude, M. le trésorier H. Langevin, M. le greffier C. Codebecq, Le capitaine Vinet et le constable Louis Lalonde. M. Jean-Charles Bertrand présenta les élèves en ces termes:

"Profitant du congé qu'a bien voulu nous accorder notre supérieur en l'honneur de Dollard et des membres du Conventum 1929-38, nous avons voulu rendre hommage à Dollard en extériorisant par une parade à travers la ville de Salaberry de Valleyfield, ce que nos jeunes cœur de catholiques et de Canadiens français ressentent au fond".

Après ces quelques mots les élèves lancèrent les cris de ralliement:

"Vive Dollard!"  
"Vive notre Drapeau!"  
"Vive le Canada français!"

"Nous, les jeunes, jusqu'au bout!"  
M. le maire adressa ensuite quelques mots de remerciements aux collégiens pour cette belle démonstration patriotique. Il dit que Valleyfield est fier de posséder cette élite de jeunes qui seront les professionnels et les gouvernants de demain. Les élèves chantèrent alors "O Carillon".

M. Lucien Beauchamp prit ensuite la parole:

"On me demande, dit-il, quelques mots. Je ne veux pas faire de discours, ce ne sont pas les paroles qui comptent, ce sont les gestes. Mais à l'occasion de la fête de Dollard, exprimons bruyamment par notre manifestation et nos cris les sentiments de notre cœur, sentiments de la

jeunesse d'un peuple qui fut grand et qui le demeurera. En 1660, il suffit de 17 braves, élite de la jeunesse d'alors, pour sauver la Nouvelle-France. En 1958, la patrie réclame encore sa jeune élite; c'est vers nous qu'elle crie; c'est à nous de répondre.

Notre histoire est synonyme de luttes. Depuis 1534 les Canadiens français n'ont cessé de lutter contre divers ennemis tous plus formidables les uns que les autres, mais la victoire terminera cette épopée glorieuse et la victoire, elle est à nous, messieurs. A nous le grand assaut et à nous le triomphe!

Jean-Jacques Bertrand ajouta ces quelques mots et fit saluer par les élèves Dollard et ses seize compagnons qu'il nomma avec respect.

Aujourd'hui, anniversaire de leur glorieux sacrifice, la patrie reconnaissante chante et bénit leurs grands noms.

Adam Dollard des Ormeaux  
Jacques Brassier  
Jean Tavernier dit la Hochetière  
Nicolas Trillemont  
Laurent Hébert dit Larivière  
Alonzi de Lestres  
Nicolas Josselin  
Robert Jurée  
Jacques Boisseau  
Louis Martin  
Christophe Augier dit Desjardins  
Etienne Robin dit Desforges  
Jean Valets  
René Doussin  
Jean Lecompte  
Simon Grenet  
François Crusson dit Pilote.

On reprit alors le chemin du Quartier-Nord et l'arrêt se fit devant l'église où le curé Hébert, entouré de tous les enfants d'écoles leur fit la réception. On chanta "O Canada" avec les enfants et la musique joua de nouveau "O Carillon".

M. le curé Hébert remercia les élèves de ce beau geste, félicita M. l'abbé G. Leboeuf de son travail et se dit enchanté d'une aussi belle démonstration.

Dès l'arrivée au Séminaire, M. le Supérieur félicita les jeunes de ce beau geste, de leur belle tenue et de la bonne impression qu'ils jettent dans ces démonstrations. Et sur ce il y eut congé d'étude.

# L'assurance de l'emploi prime dans le textile

Sir James Woods cite des chiffres où nos textiles tiennent la première place.

"Dans le domaine du textile le Canada est un pays à salaires élevés." Cette récente déclaration était faite par Sir James Woods, président de la Gordon McKay & Co., vice-président et directeur général de la York Knitting Mills de Toronto, qui ajoutait: "Je m'appuie pour affirmer ce fait sur l'Office International du Travail qui, dans une étude sur les salaires payés dans le monde entier, classe les pays en quatre groupes, à savoir: Dans un premier groupe se trouvent les pays d'Asie—Chine, Japon, Indes—ou le salaire-heure en 1935-36 était moins de 20 centimes-or suisse. Dans le second groupe se trouvent cinq pays de l'Europe Centrale et de l'est de l'Europe — l'Autriche, la Hongrie, la Turquie où le salaire-heure atteignait approximativement entre 35 et 45 centimes-or suisse. Dans un troisième groupe nous trouvons des pays tels que la Suède, l'Allemagne et la Grande-Bretagne où le salaire-heure varie entre 55 et 75 centimes-or suisse.

Enfin le quatrième groupe comprend les Etats-Unis et le Canada où le salaire-heure est plus élevé qu'un franc-or à l'heure.

### Une pratique logiquement raisonnable

Sir James Woods dans une conférence savante sur l'"Assurance de l'emploi" a passé en revue la situation de l'industrie textile démontrant que l'emploi y est mieux protégé que dans n'importe quelle autre industrie de cette importance. Parmi tant de facteurs qui jouent leur rôle il faut souligner celui-ci en particulier. Si l'on admet que le paiement du salaire est en raison directe de l'effort de la production, il faut convenir que l'ouvrier ne peut réellement être bien rémunéré que s'il est aidé par une machinerie efficiente.

Généraliser est toujours dangereux mais je dirai, poursuit Sir James Woods que "bien que l'industrie canadienne soit comparativement petite elle est très efficace; que cette efficacité plus nos salaires élevés, (Suite à la page 11)

DELPHA SAUVE, M.P.P.

RENE SAUVE

ASSURANCES GENERALES

# SAUVE & FRERE

VIE - MALADIE - FEU - ACCIDENTS - VOLS

Tél. Bureau 378, Domicile 706

267, rue Victoria

VALLEYFIELD, P.Q.

# Carnet Mondain

Mme Léo-Georges Perron recevra lundi soir prochain à un shower de toile en l'honneur de Mlle Hélène St-Michel dont le mariage aura lieu en juin.

M. Roland Côté de Pembroke était en visite chez sa mère, Mme J.-B. Côté, samedi.

Mlles Alice Brault et Georgette Marchand sont en voyage à Montréal pour la semaine.

Mlle Alice Lortie de Montréal sera l'invitée de Mlle Olivette Hallé, en fin de semaine.

Mlle Cécile de Granpré et son frère, le docteur Lorenzo de Grandpré ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mlles Gaétane et Thérèse Lafleur étaient les invitées de M. et Mme Louis Leroux de Montréal, dimanche.

Mlles Simone Côté, Germaine Doyon, G.M., Yolande Brossard, G.M., ont visité Massena Spring, jeudi.

Mardi, avait lieu à Saint-Jean-sur-Richelieu, le mariage de Mlle Théodora Bédard, fille de M. et Mme Albert Dumouchel de Port-Lewis. A l'issue de la cérémonie, une réception réunissait les parents et amis des familles Bédard et Dumouchel. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage à Boston et Lowell, Mass. Parmi les personnes qui assistaient à ce mariage on remarquait M. et Mme Albert Dumouchel, M. et Mme Lucien Caza, Mlle Marie-Blanche Dumouchel, Mlle Florence Dumouchel, M. et Mme Marcellin Hallé.

Mlle Françoise Brodeur de Montréal était l'invitée de Mlle Jeanne Laplante en fin de semaine.

Mlle Eva Lefebvre est de retour d'un voyage à Montréal.

Mme Edmond Groulx de Valleyfield est rentrée d'un voyage aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

Mlle Julienne Primeau de Saint-Louis est actuellement en promenade chez Mlles Johanna et Pauline Primeau.

Mlle Armande Desforges de Côteau Station a été l'invitée de Mlles Hélène et Jeanne Vinet au cours de la semaine.

Mme Emilien Dandurand a passé quelques jours à Ottawa, dans sa famille.

### GAGNANT

L'heureux gagnant du tirage d'une horloge grand-père donnée par la section locale du Parti National Social Chrétien, est M. Roland Gougeon, domicilié au numéro 263 rue Salaberry.

### LES EXAMENS

Les élèves qui suivent les cours donnés à Valleyfield en vertu de l'entente Blodeau-Rogers, cours donnés par le professeur Victor Latrémouille au troisième étage du Magasin Dion, subiront jeudi, le 2 juin, leurs premiers examens et vendredi le 3 juin les examens de dessins.

L'on sait qu'une vingtaine d'élèves ont suivi régulièrement ces cours gratuits où l'on donne les notions pratiques de dessin et de géométrie en vue d'une formation technique ou industrielle.

Mme Eddy Bédard et son fils Yvan sont à Valleyfield pour un séjour d'une dizaine de jours chez Mme Joseph Prigent.

Mme J.-N. Charbonneau et Mme Joseph Garand ont fait un court séjour à Chambly Bassin.

Parmi les personnes qui assistaient à la soirée-surprise au Club Touriste organisée en l'honneur de Mlle Leblanc, on remarquait:

MM. et Mmes A.-C. Leblanc, J.-O. Leblanc, Adrien Leboeuf, Laurent Boyer, G.-A. Meloche, MM. R. Amyot, A. Anger, D. Aubin, le docteur R. Bailly, R. Cadieux, P. Caron, J. Corbell, docteur P. Desrochers, A. Dugal, G. Gauthier, J.-M. Girard, P. Huneau, K. Hutchison, G. Labrèche, J. Lacroix, O. Lalonde, Jean Lapointe, P.-E. Larivière, H. Larocque, A. Leblanc, E. Leblanc, H. Leblanc, R. Leblanc, A. Lemieux, J. Lemieux, M. Lemieux, T. Lespérance, P. Malouin, G. Martin, Mlles A.-M. Billette, C. Blondin, F. Brodeur, A. Caza, M. Caza, T. Caza, F. Clermont, E. Cosgrove, Laurette Dalfond, Lucie Dalfond, L. Gauthier, Marguerite Godbout, Madeleine Godbout, G. Godbout, F. Horgan, R. Huneau, L. Huneau, L. Isabelle, M. Labege, C. Lafleur, J. Laplante, C. Leroux, C. Létourneau, D. Létourneau, T. Marchand, B. Marchand, D. Mathieu, M. Monette, M. Ostiguy, A. Perron, J. Raymond, I. Labege, R. Robert.

MM. M. Martin, S. Martin, R. Mathieu, R. Monnette, R. G. Ouimet, G. Payette, A. Pelletier, G. Philbin, L. Poirier, E. Prigent, M. Vachon, P. Viau, R. Villeneuve, docteur L. Wood; Mlles H. Rochefort, P. Sullivan, P. Thimens, M. Tremblay, M. B. Tremblay, G. Trudeau, T. Vachon.

# Les Poisons des Reins

vous forcent à laisser votre ouvrage, à vous lever la nuit.

Etes-vous inquiet et ennuyé parce que vous devez uriner souvent? En ce cas, vous devriez savoir que la véritable cause peut être attribuable à des poisons qui irritent les reins ou la vessie et qui peuvent aussi occasionner d'autres sérieux maux tels que: nervosité, prostate, mal de dos et de jambes, fréquents maux de tête, étourdissements le matin, manque d'appétit et d'énergie qui vous font sentir plus vieux de dix ans. Les TABLETTES KIMO agissent en moins de trois heures, enraient la douleur, stimulent et renforcent les reins et la vessie. Employez KIMO et vous vous sentirez plus jeune, plus fort et beaucoup mieux dès la première journée du traitement.

KIMO donne entière satisfaction après le traitement d'un mois, sinon votre argent vous est remis.

Procurez-vous dès maintenant

**KIMO**  
chez votre pharmacien.

# Levez - Vous plein d'entrain

Soyez plein de vie — Plus de matins fatigués, lourds et mornes.

Maintenez votre foie en bon état et vous vous sentirez bien tous les matins, plein d'entrain, pour votre journée. Lorsque vous vous sentez mal, en vous levant, c'est que votre foie fonctionne pas normalement. Surveillez donc le fonctionnement de votre foie, car vous empoisonnez graduellement votre système. Voyez-y avant qu'il ne soit trop tard. Seules les bonnes petites PILULES PODOPHEN pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre fonctionnement de la bile et d'enrayer la constipation, en vous rendant la joie de vivre. Les PILULES PODOPHEN sont inoffensives même pour les enfants. Argent remboursé sinon satisfait. Les PILULES PODOPHEN sont en vente dans toutes les pharmacies, à 25 sous la boîte.

# Funérailles de Mlle Yolande Goyette

Le 6 mai dernier, avaient lieu, en la cathédrale de Valleyfield, les funérailles de Mlle Yolande Goyette, fille bien-aimée de M. Joseph Goyette, échevin, et de Mme Goyette.

La levée du corps fut faite par Mgr J.-D. Nepveu, curé de la cathédrale et le service funèbre chanté par MM. les abbés John Downs, Henri Cloutier, Jules Simon. On remarquait dans le chœur S. E. Mgr J.-A. Langlois, M. le chanoine Herménégilde Julien, Supérieur adu Séminaire, M. le chanoine A. Perreault, M. le curé A. Goyette de Ste-Martine, MM. les abbés G. Léveillé, Trudel et Aimé Pilon.

Mlle Yolande Goyette laisse pour déplorer sa perte, outre son père et sa mère, deux frères, Léopold et Réal, une soeur, Thérèse, une belle-soeur, Mme Léopold Goyette, un neveu, Claude Goyette, plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

La famille Joseph Goyette remercie cordialement toutes les personnes qui, dans leur cruelle épreuve, leur ont témoigné des marques de condoléances soit par des offrandes de messes, tributs floraux, télégram-

mes, visites et lettres de sympathies, bouquets spirituels, assistance aux funérailles.

Des Copains: Votre Poêle et la MINE À POËLE SULTANA

Sultana Limited, Montréal 537

## AVIS

En vertu de l'ordonnance No 4 de l'Office des Salaires Raisonables, notre moulin et nos entrepôts seront fermés à midi le samedi, à partir du 28 mai jusqu'à nouvel avis.

**McDONALD & ROBB, Limited**  
VALLEYFIELD, QUE.

## La jeunesse de Valleyfield....

(Suite de la page 1)

était menacé par l'Allemagne, qui voulait devenir maîtresse du monde civilisé. Chaque jour, apportait de nouvelles attaques de la part des Allemands; et un jour, en août 1914, la France, pays de nos ancêtres, pays de Dollard des Ormeaux déclarait la guerre à ce pays barbare et sans coeur.

Que fit la jeunesse du Canada-français? Elle n'hésita pas un seul moment. Et l'on vit la formation du glorieux 22e Régiment, composé exclusivement de jeunes hommes canadiens-français se porter au secours de la mère-patrie, pour la défendre contre l'envahisseur.

A l'exemple de Dollard, elle comprit que pour sauver la civilisation des griffes de l'envahisseur, il ne fallait pas hésiter à courir au secours de la France, sachant, elle aussi, comme Dollard, qu'il fallait vaincre ou mourir. Et, mesdames et messieurs, combien sont restés sur les champs de bataille et qui aujourd'hui reposent à l'ombre du monument de Vimy, victimes de leur dévouement et de leur courage et aussi parce qu'ils avaient compris à l'exemple de Dollard, que pour sauver sa patrie, il ne fallait pas hésiter à donner sa vie pour elle.

Les jours sombres de la guerre sont passés. Pendant quelques années nous avons assisté à l'âge d'or comme on pourrait le nommer, parce que tout le monde semblait vivre des jours remplis de bonheur, se souciant peu de l'avenir de la jeunesse qui poussait, qui un jour aurait besoin de vivre elle aussi. Et, un jour, en 1929, une terrible catastrophe bouleversait le monde entier. Et la jeunesse qui était prête à se lancer dans le monde se trouva en face de rien par la négligence des hommes d'affaires et des politiciens qui n'avaient pas prévu à leur avenir.

Que fit alors notre jeunesse? Est-ce qu'elle se découragea? Est-ce qu'elle se jeta dans les bras des communistes? Non! mesdames et messieurs. Elle se tourna encore, à l'exemple de Dollard vers son Dieu, lui demandant la force et le courage de supporter les épreuves qu'il daignait lui envoyer. Elle se groupa autour de son clocher et sous la surveillance des dévoués prêtres, et resta fidèle à son église et à sa patrie. Que dire maintenant des mouvements spécialisés de jeunesse tels que la I.O.C., la J.I.C., la J.E.C., la A.C.J.C. qui répondent aux désirs l'union est la force essentielle. Par cette union nous pouvons tout conserver. Nos capitaux, pourquoi ne pas les garder pour nous. C'est un devoir.

Pratiquons l'achat chez nous; encourageons-nous.

Ce combat de Dollard est une leçon d'union mais il est aussi une le-

çon de volonté. On dit de partout qu'il n'y a plus d'hommes convaincus, et pourtant, il y en a plus qu'on ne pense. Prenons un ivrogne, il est convaincu qu'il agit mal, qu'il se fait du tort à lui-même et à sa famille, il en a pris l'habitude, mais il n'a pas de volonté pour cesser. Alors c'est la même chose pour les Canadiens. Dollard et ses compagnons étaient convaincus qu'il fallait défendre leur patrie, alors ils ont agi. Nous, Canadiens, il nous faudrait agir ainsi, chercher toujours à s'unir, pas rien qu'un instant mais toujours, et c'est ce qui nous fera revivre.

Après ce magnifique discours, il y eut chants et musique et le numéro spécial du programme fut un magnifique tableau du Père Martin et de Dollard.

Après le chant de "O Canada" tous se séparèrent.

## St-Rémi

Mlle A. Chawles et M. A. Charbonneau étaient de passage à Montréal chez leurs parents.

M. Armand Bonenfant est parti lundi matin pour l'hôpital du Sacré-Coeur pour y subir une opération à une jambe.

M. l'abbé Conrad Bariteau, fils de M. Joseph Bariteau, est de passage dans sa famille.

J.-Louis Lazure est retourné dans sa famille. Son cours universitaire est maintenant fini. Il sera vendeur pour la Compagnie Northern Electric pour le district de St-Rémi.

Est décédé, samedi dernier, à l'âge de 77 ans et 8 mois, M. Moïse Soucy. Le service funèbre aura lieu à l'Eglise Paroissiale de St-Rémi à 10 heures, heure normale de l'Est. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

M. Soucy était un des vieux citoyens de St-Rémi.

M. et Mme Lucien Desgens et leurs enfants de St-Isidore étaient en visite chez son frère Isidore de St-Rémi.

### Note sportive

L'ouverture de la ligue à St-Rémi, qui devait avoir lieu a été retardé à cause du mauvais état du terrain. La pluie de vendredi a été la cause du retard.

Beauharnois va rencontrer le Ste-Philomène sur son terrain et Sherrington à Hemmingford. Les parties sont cédulées pour 2h. 30 précises. Lundi soir, réunion des gérants pour la formation de la cédule.

Ces jours derniers, à une assemblée des présidents de la National Brewery, des nominations furent faites. M. J.-A. Pinsonneault fut nommé assistant gérant des ventes pour le district de St-Jean-Iberville, Laprairie-Napierville et de Châteauguay. M. Paul Lamoureux fut nommé gérant du dépôt de St-Rémi.

Voici les résultats du baseball de la ligue de la "Vallée du Sud":

Beauharnois 2 vs Ste-Philomène 7.  
Sherrington 19 vs Hemmingford 0.

## GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

MAISON FONDÉE EN 1695

RECETTE ORIGINALE DE LA "PONCE":

- Le jus d'un citron
- Sucre au goût
- Eau bien chaude
- Une pincée de muscade
- Deux doigts de GIN DE KUYPER

\* Le GIN DE KUYPER ne contient pas de sucre.

Une seule qualité: la meilleure

Trois flacons plats: les plus pratiques



10 onces 26 onces 40 onces  
85¢ \$1.90 \$2.65

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

## GIN de KUYPER

M. Léo Picotte de Montréal a rendu visite à son père, M. Moïse Picotte, hôtelier de St-Rémi.

M. Rosaire Lamarre de Montréal était de passage chez son père, M. Hilaire Lamarre.

### Carnet mondain

Mlles Juliette Leclerc et Simonne Leclerc étaient de passage à Montréal à l'occasion du mariage de leur cousine, samedi dernier.

Samedi soir, un petit goûter fut servi chez Laurent Bédard aux joueurs du club de hockey de St-Rémi, qui est sorti champion de la ligue. Trois autres club faisaient partie de la ligue "Nationale des Trois-Comtés": St-Urbain, St-Isidore et St-Constant.

A la table d'honneur: M. et Mme Gustave Houle, président du club St-Rémi, M. et Mme Armand Collette, M. et Mme Rosaire Dulude, gérant de l'équipe; M. et Mme Ferdinand Collette, secrétaire, M. Paul

Lamoureux, représentant de la National Brewery à St-Rémi.

Parmi les invités, on voyait M. et Mme J.-R. Grégoire, M. le docteur et Mme L.-Paul Dubuc, M. et Mme François Myre de St-Rémi, M. Demers, représentant du club de St-Isidore, M. A. Poupard, A. D'Amour, J. Doyon de St-Isidore; M. J. Colpron, représentant du St-Constant; M. le docteur et Mme A. Archambault, représentant du St-Urbain et plusieurs autres.

Après le goûter, M. Armand Collette fut nommé maître de cérémonie. M. Gustave Houle, président, adressa la parole. Il félicita le club St-Rémi de son triomphe. M. Houle remit une coup au gérant de l'équipe. M. Dulude sut le remercier en termes appropriés, et dit que son espoir est que l'année actuelle sera aussi heureuse que celle qui vient de se terminer.



La Marque de CIMENT sur lequel on peut compter



Fabriquée dans la Province de Québec

Le béton fait avec le Ciment National jouit d'une faveur méritée pour l'exécution de toutes sortes de travaux — viaducs, ponts, édifices religieux, d'affaires ou industriels, améliorations à la maison ou sur la

ferme. Le Ciment National est fabriqué dans la province de Québec, par des ouvriers du Québec et avec des matières premières du Québec. Sa haute qualité toujours uniforme lui a valu une enviable réputation.

LA COMPAGNIE DE CIMENT

# NATIONALE

BOITE POSTALE 310 - STATION "B" - MONTREAL

H.E. SAVOIE  
GERANT

# Huntingdon

## Le Ormstown vainqueur par 15-1

Le Ormstown a remporté la première joute dans la ligue de balle-molle de ce district alors qu'il triomphait du Huntingdon à Huntingdon par 15 à 1, lundi soir, devant une assistance considérable.

M. Smith du Ormstown a lancé une joute de toute beauté en n'accordant que quelques coups sûrs aux cogneurs du Huntingdon. Les joueurs du gérant Soucy ont compté dès les premières manches et par la suite le Huntingdon n'eut aucune chance d'égaliser ni même de compter. L'unique point du Huntingdon fut compté à la septième et dernière manche alors que Smith alloua deux buts sur balles. Ce point fut enregistré par Hunter.

## Mariage Forgette-Daoust

En l'église St-Joseph de Huntingdon a été béni samedi, le 21 mai

1938, le mariage de M. Jean Forgette, fils de M. Jean Forgette de Huntingdon, à Mlle Marie-Rose Daoust, fille de M. et Mme Napoléon Daoust également de Huntingdon. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Pigeon, curé de la paroisse.

## Décès

A Herdman, Qué., le 22 mai 1938, est décédé Aldéric Daoust, époux de Elodie Godin, à l'âge de 52 ans. Les funérailles eurent lieu mardi matin en l'église paroissiale de Herdman.

Les lecteurs de cette ville peuvent maintenant se procurer une copie de la Gazette de Valleyfield dès le jeudi soir en s'adressant au restaurant Lalonde situé sur la rue Bouchette.

La ligue de balle-molle locale n'a pu jouer en fin de semaine à cause de la mauvaise température.



Delicats  
Durables  
Distingués  
MARQUE  
DÉPOSÉE

## DES NUANCES agréables A L'OEIL

Portez des bas de soie dont la couleur rehausse le chic de vos nouvelles toilettes d'été. Les BAS DE SOIE PENMANS comprennent des nuances subtiles et imprécises qui font ressortir votre élégance et votre bon goût.

Vous les trouverez aussi d'une finesse exquise et parfaite. Durables — malgré leur apparence fragile. Et économiques — grâce à leurs bonnes qualités d'usage.

S738-F

**Penmans**  
Bas de Soie Fins  
La Cie Dion Ltée  
Valleyfield, Qué.

# Les ouvriers du Textile . . . .

(Suite de la page 4)

7. Le nombre des apprentis à la filature ne devra jamais excéder cinq pour cent du nombre total des employés de la filature. La période d'apprentissage ne devra pas dépasser un an ni être moindre de trois mois; les compagnies détermineront la période exacte suivant l'occupation.

## DEUXIEME PARTIE

### Heures de travail et salaires

Heures de travail: (a) Tous les employés, sauf ceux mentionnés aux sous-paragraphes (b) et (c) du présent article seront sur une base de cinquante heures par semaine pour le travail de jour et de nuit du lundi au vendredi inclusivement. L'équipe de jour travaillera de 7 heures du matin à midi, et de une heure après-midi à 6 heures après-midi, et l'équipe de nuit travaillera de 6 heures après-midi à 11 heures du soir et de minuit à 5 heures du matin.

(b) Les hommes préposés à l'entretien seront sur une base de la semaine de cinquante-cinq heures, mais leurs heures de travail de jour et de nuit ne seront pas limitées.

(c) Les chauffeurs et les gardiens travailleront 12 heures de jour ou de nuit, six jours par semaine.

9. Equipes: (a) S'il devient nécessaire de maintenir en activité la filatures ou une section (département) quelconque de la filature durant 120 heures ou plus par semaine, il pourra y avoir trois équipes, et chaque équipe dans ce cas ne devra pas travailler plus de 6 heures à la fois.

(b) Dans tous les cas où présentement trois équipes travaillent à la filature, ces équipes travailleront comme à présent, mais pas plus de 8 heures par jour ou par nuit pour chaque équipe.

(c) S'il arrivait qu'il y eût moins de 90 heures de travail par semaine, les Compagnies pourront, à leur choix, faire travailler deux équipes de 8 heures chacune.

10. Heures supplémentaires: (a) Les heures de travail excédant cinquante heures par semaine ou excédant 10 heures par jour seront considérées comme étant des heures supplémentaires, excepté pour ces employés mentionnés dans les deux sous-paragraphes qui suivent.

(b) Les heures de travail données par les hommes préposés à l'entretien excédant 55 heures dans une semaine seront considérées être des heures supplémentaires.

11. Taux de salaires: Pour toutes les catégories d'employés ci-haut mentionnés et pour toutes les opérations visées par lesdites conventions collectives, de jour ou de nuit, l'échelle de salaires établie et actuellement en vigueur, soit, à la date du 28 mai 1938, conformément auxdites conventions collectives de travail, doivent être maintenus et resteront en vigueur aussi longtemps que la présente ordonnance le sera.

## TROISIEME PARTIE

### Clauses particulières

12. Quant aux filatures décrites auxdites conventions collectives sous le nom de "Converting Division" de Valleyfield, de "L'Imprimerie de Magog" et de "Blanchisserie Coloniale", le paragraphe c de l'article 10 ci-dessus s'applique en plus aux blanchisseurs desdits établissements.

13. Quant aux employés de la teinture à la filature "Grey Mill" de Valleyfield, et tous les employés du département de l'imprimerie et de la teinturerie à la filature dite "Converting Division" et de "L'Imprimerie de Magog," de la "Dominion Textile Company", ils peuvent être répartis en trois équipes, chaque équipe travaillant 48 heures par semaine ou moins, ou tels employés peuvent être divisés en deux équipes dont chacune travaillera 50 heures par semaine ou moins, au choix des compagnies, mais en tout cas, les heures de travail pour chacune peu-

vent être réparties entre 7 heures du matin lundi à midi le samedi.

14. Quant à la filature "Grey Mill de Valleyfield," et à l'Imprimerie de Magog," cette ordonnance ne s'applique pas aux employés travaillant le rayon sauf à ceux qui travailleront le rayon et le coton en même temps de telle sorte que leur travail ne puisse définitivement être classifié sous un titre ou un autre, en quel cas l'ordonnance s'appliquera à ces employés.

15. Quant aux employés de la filature décrite sous le nom de "Blanchisserie Coloniale," les heures du travail pour les employés des départements de "bleaching" "drying" et "finishing" peuvent être répartis entre 7 heures du matin le lundi à midi le samedi.

## DISPOSITION FINALE

La présente ordonnance sera en vigueur du 29 mai 1938 au 3 septembre 1938 inclusivement, à moins d'ordonnance ou d'arrêté du lieutenant-gouverneur en conseil au contraire.

Fait à Québec ce 19 mai 1938.

Approuvée par le Lt-gouverneur en conseil, le 19 mai 1938.

Le Président: Ferdinand ROY,  
Le Vice-Prés.: Georges CROMP,

C.-H. CHEASELEY,  
Herman AUBRY,  
membres de l'Office.

## Curiosités

Que deviennent les pneus usagés en Amérique?

Ils sont achetés et expédiés en Chine où l'on s'en sert pour ressemeler des chaussures.

L'orthographe du nom du plus grand dramaturge anglais a toujours été un sujet de controverse.

Shakespeare lui-même l'épelait de vingt-six façons différentes.

Les chevaliers de l'Ordre de la Jarretière doivent toujours porter leur décoration sur leur personne — jour et nuit.

En Angleterre seulement la moitié des jeunes gens volontaires pour l'armée anglaise sont déclarés aptes pour le service après le conseil de révision.

Chez nos  
PROFESSIONNELS  
et  
HOMMES  
D'AFFAIRES



### Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.

Gravier — Pierre Concassée  
Sable de tout premier choix.  
ORMSTOWN, QUE.

### Saintonge - Lespérance

AVOCATS  
M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.

64, Ste-Sécille Valleyfield  
Téléphone 500,

### George A. Meloche, B.A., AVOCAT

Bureau: 16, Ste-Hélène, Tél. 691,  
Résidence: 3, St-Jean-Baptiste Tél. 213  
VALLEYFIELD

### J.-G. Laurendeau, C.R. Jean-Paul Cossette, L.L.L. Laurendeau & Cossette

Avocats VALLEYFIELD  
Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

### Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

### ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.  
46-50, rue Bissonnette, VALLEYFIELD

### Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien

412, Blvd. du Havre,

Tél. 701,

VALLEYFIELD

### Armand Longtin, AVOCAT,

rue Dalhousie, HUNTINGDON, QUE.

### J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE

Tél. Bureau 88,

309, rue Victoria, Rés. 204, VALLEYFIELD

### Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)

ARPENTEUR GEOMETRE ET INGENIEUR CIVIL

Valleyfield, P.Q.  
Téléphone 401, Casier 124

### DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violets"  
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier VALLEYFIELD

### Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

EXPERT-COMPTABLE

licencié et agréé

(Chartered accountant)

Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.

425, Avenue Viger, MONTREAL

### Robert Besner, NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile, Résidence: 62, rue Ste-Cécile, Téléphone 38, VALLEYFIELD

# Chronique de Beauharnois

## Hommage du Collège à M. le Chanoine Bissonnette

Les élèves du Collège fêtent M. le Chanoine O. Bissonnette, curé de Beauharnois, par une magnifique séance et un débat oratoire — Le Collège pourra s'agrandir grâce à l'octroi de \$50,000 obtenu de M. le député Delpha Sauvé

Un bel hommage a été rendu par le collège de Beauharnois, mercredi soir, au chanoine O. Bissonnette, curé de la paroisse. La chorale des jeunes sous la direction du frère R. Major—le frère Mercure au piano— a ouvert la séance par le chant de "O Canada" puis une adresse fut lue par M. Gérard Primeau, président de l'école. Le R. P. D. Charette, aumônier du collège, présenta les hommages du collège et de la paroisse au chanoine Bissonnette, puis il y eut un concours de chant entre MM. Stéphane Leduc, Philippe Boyer, Raymond Daoust, Roger Gendron, Ludovic Julien, Jean-Paul Rochon, Eugène Saint-Jacques, Jacques Corbell, Réal Daoust et Robert Ilagie.

Deux sketches furent interprétés, le premier par MM. Marcel Bellazzi et Roland Roy, et le second, par MM. Claude Léonard, Gérard Lecours et Paul Fortier.

Un débat oratoire intéressant suivit. Le thème était: "La langue française, gardienne de notre race." Les orateurs étaient MM. Roger Archambault, Roger Gendron, Rodolphe Laperle, Marius Marini et Maurice Thibault.

Deux jurys avaient été formés pour les concours. M. le député Delpha Sauvé était le président de celui qui jugea le débat oratoire. Il était accompagné de MM. P. Laplante, président de la Commission scolaire; A. Cloutier, inspecteur d'école; l'abbé E. Théoret, de Sainte-Martine; Wilfrid Bélanger, Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb, de Lachine, et Eugène Lamarche, de Lachine également.

On annonça les gagnants comme suit: M. Rodolphe Laperle, premier; Roger Gendron, 2e; M. Marius Marini, 3e; MM. Maurice Thibault et Roger Archambault, ex-aequo, 4e.

Pour le concours de chant, M.-A. Cloutier, présidait le jury, accompagné de MM. Alexandre Angers et Albert Lauzon, membres de la Chorale de Beauharnois. Le résultat suivant fut annoncé: 1er, M. Eugène Saint-Jacques; 2e, M. Jacques Corbell; 3e, M. Robert Hogue; 4e, ex-aequo, MM. Jean-Paul Rochon et Ludovic Julien.

### Un octroi au collège

Le frère W. Coderre adressa alors la parole pour remercier les parents des élèves et les paroissiens d'être venus en aussi grand nombre à cette belle fête, et rendre hommage à leur dévoué curé, le chanoine O. Bissonnette. Il parla de la nécessité d'agrandir le collège, et remercia en termes très touchants M. Delpha Sauvé, notre député, qui, annonça l'orateur, avait obtenu du gouvernement provincial un octroi de \$50,000 pour exécuter ces travaux.

M. le chanoine Bissonnette remercia ensuite tous ceux qui venaient de leur donner un si beau témoignage d'estime et félicita d'une façon particulière ceux qui avaient figuré au programme.

### M. Delpha Sauvé

M. Delpha Sauvé, invité à prendre la parole, se dit très heureux d'avoir pu assister à cette grande fête et que c'était avec plaisir et reconnaissance qu'il travaillait pour une aussi belle cause que celle des jeunes.

## Promotion au R.P.A. Leduc, O.P.

Une nouvelle de Rome annonce que le R. P. Augustin Leduc, O.P., professeur de droit canonique à l'université pontificale Angélicum et autrefois du monastère dominicain d'Ottawa, vient d'être appelé au tribunal de la Sacrée-Congrégation des Sacrements en qualité de professeur du lien. Il gardera cependant sa chaire d'enseignement.

Il se déclara particulièrement heureux d'avoir pu obtenir pour le collège cet octroi de \$50,000. Il annonça que ce dernier était reparti en paiements de \$5,000 par année pour une période de 10 ans. Il promit qu'à la prochaine occasion il sera de nouveau à Beauharnois et qu'il continuera à encourager nos jeunes. En terminant, il demanda un congé pour les élèves, requête qui fut aussitôt accordée par le directeur.

Le R. P. DeGrandpré, assistant provincial des Clercs de S.-Viator, à Outremont, ajouta quelques mots pour féliciter le curé Bissonnette et remercier M. le député Sauvé pour l'aide qu'il venait d'apporter au collège.

Un goûter fut servi dans les salles du collège après la séance. On remarquait parmi les invités à cette fête: Mgr L.-N. Préville, ancien curé de la paroisse, M. et Mme Delpha Sauvé, le maire H. Roy et Mme Roy, le R. P. DeGrandpré, les abbés Lesard, vicaire de la paroisse de l'Enfant Jésus de Montréal, Thomas Préville, curé de S.-Louis, le frère Edgar Marie, F.I.O., les abbés A. Sauvé, J.-A. Taillefer, E. Théoret, le directeur et les religieux du collège S.-Louis de Gonzague, M. P. Lussier, inspecteur d'école du district; M. et Mme Wilfrid Bélanger et Mlle Madeleine Bélanger, M. et Mme Eugène Lamarche, Mlle Juliette Leblanc, M. Clément Binette, tous de Lachine et nombre d'autres.

## Beauharnois triomphe des Braves, 4-0

Le Drummondville est blanchi par notre fameuse équipe locale

Tous les amateurs locaux et un grand nombre du dehors ont assisté à la brillante victoire du Beauharnois sur les Braves de Drummondville par le score de 4 à 0. Une fois de plus Julien cogna un magnifique coup de circuit avec 2 coureurs sur les buts. Tous se sont distingués, surtout: Roy, Leboeuf, Rochon, Allard et Bourdon qui a lancé une brillante partie.

Dimanche, l'Opera Cocktail rendra visite à notre club.

Notre club amateur s'est rendu à Ste-Philomène pour une partie de ligue, qui fut des plus intéressantes. Le score était de 2 à 2 à la 7e manche alors que le Ste-Philomène s'assura de la victoire en comptant 5 points sur des coups chanceux.

### DECES

A l'âge de 54 ans, est décédée Eva Faubert, épouse de Dosithée Masse. Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis A l'âge de 85 ans, est décédé Alexandre Patenaude, époux de Noémie Langlois. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale.

## Aux citoyens de la ville de Beauharnois

Chers concitoyens,

Je suis heureux de vous féliciter pour la bonne volonté qui vous anime et qui vous assure une vie paisible. Notre population a une excellente renommée et plus d'un visiteur conservent de notre ville une impression très favorable. Soyons fiers d'un tel état de choses.

Avec le retour de la belle saison, j'ai le devoir de vous faire certaines recommandations, inspirées par le bon ordre et la sécurité.

Veillez avec un grand soin au bon état et à l'embellissement de vos habitations et de leurs dépendances; nettoyez bien vos cours, cultivez des fleurs, afin de rendre notre ville plus attrayante encore aux yeux des étrangers qui viendront nous visiter.

Ne jetez pas de papiers dans les rues ou sur les trottoirs: GARDEZ LA VILLE PROPRE. N'oubliez pas que c'est une excellente publicité et un important facteur de progrès.

Il ne faut jamais faire de tapage, à travers les rues. Ne vous servez de vos avertisseurs d'auto qu'avec modération, surtout le soir et durant la nuit; ne parlez pas à haute voix dehors lorsque les gens reposent dans leur maison.

Tout propriétaire de chien, résidant dans les limites de cette ville, doit payer une licence pour l'année

courante, à partir du premier mai; il doit en outre empêcher son chien de troubler en aucune façon le repos ou la tranquillité publique.

Il ne faut pas gêner la circulation des passants, à la devanture des maisons de commerce tout spécialement. Il est interdit aux cyclistes de passer sur les trottoirs; ils doivent observer les règlements de la circulation tout comme les automobilistes.

Certains enfants ont la mauvaise habitude de jouer à la balle et de courir au milieu de la rue; les parents doivent faire leur part et nous aider à faire respecter ce règlement comme celui de couvre-feu.

Rappelez-vous que je me tiens continuellement à votre disposition.

Aussitôt qu'il se passe quelque chose d'anormal, faites-moi une plainte sans délai. N'oubliez pas que votre chef de police est en mesure de vous offrir son concours en toute occasion sans parti pris, avec conscience et discrétion, dans l'intention de promouvoir les meilleurs intérêts de notre Municipalité.

Votre tout dévoué,

DELVIDA POIRIER,

Chef de Police, Beauharnois, 17 mai 1938

### LE TÉLÉPHONE SERT DANS LA FAMILLE LEBON



"Nous sommes si heureux de vous savoir mieux, petite maman!"

## Cette habitude de l'interurbain se contracte!

Les enfants Lebon ne se contentent pas de jouer au téléphone—ils simulent une conversation interurbaine; car la famille Lebon a l'habitude du téléphone interurbain—habitude peu dispendieuse qui épargne des soucis et aide à maintenir la famille très unie. Laissez le téléphone élargir votre horizon au delà de votre voisinage immédiat. Laissez le vous mettre en relations avec des parents et des amis lointains—le coût en est modique.

Les réductions du tarif téléphonique — urbain et interurbain—ont épargné, au cours de 1935, 36 et 37, plus d'un million de dollars annuellement aux usagers du Québec et de l'Ontario.



# PELERINAGE

- à -

## NOTRE-DAME DE LOURDES

A l'occasion des Fêtes Eucharistiques et de l'exécution de

### "LA DEFAITE DE L'ENFER"

Jeu Choral exécuté par 700 figurants

## Les 28 et 29 Mai 1938

Deux trains spéciaux du C.P.R.

Le traversier fera le service de nuit du 28 au 29 et du 29 au 30 si les pèlerins de Valleyfield le demandent.

### — PROGRAMME —

A 9 heures, (heure avancée) Procession aux flambeaux

A 9.45 h. (heure avancée) Exécution de la "Défaite de l'Enfer" Auteur: Père Lamarche, c.s.v. Musique: Frère Placide, c.s.c.

A 12 heures (heure avancée) Messe de Minuit et Communion

### Remarques:

Les automobilistes feront bien d'apporter des sièges pliants.

A Lourdes, on fera bien d'apporter ses vivres.

A Lourdes, il y a restaurant pour liqueurs et crème glacée et un magasin d'objets de piété.

Les Fêtes eucharistiques sont préparatoires au Congrès National Eucharistique de Québec.

Vous vivrez des heures de piété et de beauté en venant à Lourdes le 29 mai.

## La vie coopérative

"Il brossait ses dents deux fois par jour.

"Il portait des "clagues" chaque fois qu'il pleuvait.

"Il ne se couchait jamais sans ouvrir ses fenêtres.

"Il surveillait son alimentation de près et ne commettait jamais d'exès.

"Il se fit enlever les amygdales, ainsi que quelques glandes qu'il avait en trop.

"Il se délassait, mais jamais de manière exagérée.

"Jamais il ne fumait, ne buvait, ne se mettait en colère.

"Chaque jour il prenait sa sieste.

"Chaque nuit il prenait ses huit heures de sommeil.

"Ses funérailles ont eu lieu vendredi dernier.

"Il avait oublié que nos routes sont parfois traversées par des chemins de fer."

Cette note que je trouve dans un journal, contient une leçon dont on peut, en l'appliquant à l'agriculture, tirer un réel profit.

Que de fois ne faisons-nous pas la même erreur que cet homme qui ne négligeait à peu près rien pour s'assurer une longue vie de santé, mais qui oublia, une toute petite minute, un point important qu'il avait omis de prendre en considération.

En agriculture, il y a bien des points de ce genre.

L'alimentation de nos animaux en présente une foule. A-t-on des aliments en quantité, et de fort belle qualité, qu'on n'en retire pas tout le profit que l'on pourrait tout simplement parce que l'on néglige de les donner aux animaux sous forme d'une ration bien balancée.

On fait l'élevage d'animaux de sang; on dépense des sommes considérables pour l'achat de sujets de bonne lignée; mais on oublie qu'un bon animal ne vaut guère mieux qu'un mauvais, s'il n'est pas nourri comme il faut; on oublie qu'un bon troupeau peut, en peu d'années, perdre sa valeur si l'on néglige de maintenir à sa tête un reproducteur de choix.

On draine, on laboure, on herse, on ensemeince son champ suivant toutes les meilleures méthodes agronomiques; mais, pour économiser 10c ou 15c par minot dans l'achat de sa semence, on obtient une récolte réduite et par surcroît, on infeste ses champs de mauvaise herbes.

On s'efforce par un travail ardu, par toutes les améliorations possibles que nous offrent les progrès de la science et les conseils d'experts, de produire des récoltes, du lait, du beurre, des animaux de boucherie, dont la qualité ne laisse absolu-

ment rien à négliger, et l'on néglige de prendre les mesures les plus élémentaires de prudence et de discernement dans sa méthode de vente.

Un ami, à moi, l'an dernier, avait une vingtaine d'agneaux à vendre pour le marché. Un bon reproducteur importé et des brebis bien sélectionnées lui avaient donné un très beau lot de sujets; des pâturages de belle qualité, complétés par l'apport d'un peu de grains, avaient fait en sorte que ses agneaux avaient un fini irréprochable et à 85 lbs (poids idéal auquel les vendre) il les envoyait sur le marché. Une coupe de \$2 par 100 livres lui fut imposée dans son prix de vente: il avait oublié que des agneaux, faut que ça soit châtré et écourté au printemps.

ALFRED SAVOIE.

Le 9 mai 1938.

## Les prix du marché

### ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 23 mai, 1938, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

**PORCS** — Select, 190 à 230 lbs., \$10.75 à \$11; prime, \$1; bacon, 180 à 230 lbs., \$10.75 à \$11; boucher, 160 à 240 lbs., \$10.25 à \$10.50; léger, 120 à 160 lbs., \$10.25 à \$10.50; lourd, 240 à 270 lbs., \$10.25 à \$10.50; extra lourd, 270 lbs. plus, \$9.75 à \$10; truies, \$7 à \$8.

**VEAUX DE LAIT**—Choix, \$7 à \$7.50; bon, \$6 à \$6.50; moyen, \$5.50 à \$6; commune, \$4.50 à \$5.00.

**VEAUX DE CHAMP**—Bon, \$4 à \$4.50; moyen, \$3.50 à \$4; commun, \$3 à \$3.50.

**MOUTONS**—Bon, \$4.50 à \$5.50; commun, \$3 à \$3.50.

**AGNEAUX DU PRINTEMPS**—

Choix, \$6.50 à \$7 tête; bon, \$5.50 à \$6; léger, \$4 à \$5.00.

**VACHES**—Choix, \$5.50 à \$6; bonne, \$5 à \$5.25; moyenne, \$4.50 à \$5.00; commune, \$3.50 à \$4; très com, \$2.25 à \$2.75.

**TAURES**—Choix, \$6 à \$6.25; bonne, \$5.50 à \$6; moyenne, \$4.50 à \$5.25; commune, \$3 à \$3.50.

**TAUREAUX**—Choix, \$5 à \$5.50; bon, \$4.25 à \$4.75; moyen, \$3.75 à \$4.25; commun, \$3.50 à \$3.75.

**BOUVILLONS**—Choix, \$7 à \$7.25; bon, \$6.50 à \$6.75; moyen, \$5.75 à \$6.25; commun, \$4.50 à \$5; com. lég. \$4 à \$4.50.

Prix de remise

Semaine finissant le 21 mai 1938

**POULES VIVANTES**—A, 5 lbs et plus, 21c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 19c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 17c; coqs, 13c.

**POULETS VIVANTS** "A GRILLER" GRIS—A, 3 lbs. et plus, 29c; B, 2½ lbs. jusqu'à 3 lbs., 26c; C, 2 lbs. jusqu'à 2½ lbs., 22c.

**BLANCS**—A, 2½ lbs. et plus, 28c; B, 2 lbs. jusqu'à 2½ lbs., 26c.

Prix pour pesantiers moindres et qualité inférieure d'après la vente.

**OEUFs**—A, gros, 26c; A, moyens, 24c; B, 22c; C 20c.

**VEAUX ABATTUS** — Engraisés au lait, bons, 9¼c; moyens, 8c; communs, 7c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

(Suite à la page 11)

## PROCUREZ-VOUS CES AVANTAGES DE BELLE VOITURE DANS LE

# PONTIAC

NOUVELLE FACILITÉ DE CONDUITE DU CHANGEMENT DE VITESSES DE SÉCURITÉ

NOUVELLES CARROSSERIES FISHER MONACIER · NOUVELLE SPACIOSITÉ DES INTÉRIEURS

NOUVELLES QUALITÉS SUPÉRIEURES DE MARCHÉ · ÉTRANGLEUR AUTOMATIQUE

NOUVEL EMBRAYAGE PLUS FACILE · VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR

FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS · MALLE DE DIMENSION EXCEPTIONNELLE

LES GENOUX MÉCANIQUES LES PLUS AVANCÉS  
DIRECTION CENTRALISÉE  
PISTONS ANOLITE  
(DANS LES MODÈLES DE LUXE)

**\$ 895**

Coupe d'affaires Pontiac "spécial" modèles de luxe depuis \$1000, à l'usine, Ottawa, Ont. Votre prix local sur livraison est déterminé en ajoutant les frais de livraison qui comprennent le fret, les taxes de gouvernement et la licence. Paiements faciles, arranges suivant le mode General Motors de paiements à termes.

## St-Louis de Gonzague

Mme Hormisdas Lepage de Montréal, en visite chez sa fille, Mlle Dorilla Lepage.

M. Elias Léger et sa famille de Montréal étaient de passage chez son frère, M. Stanislas Léger.

M. et Mme J. Duquette de Lacolle rendaient visite à leurs parents en fin de semaine.

M. et Mme Albert Paiement, de passage à Ste-Philomène, chez M. l'abbé Alexandre Paiement.

La famille Omer Montpetit de passage à Rigaud, dimanche dernier.

Mlle Victoria Bougie de Montréal passe la fin de semaine chez sa sœur, Mme Jules Julien.

Les élèves du couvent et du collège de St-Louis de Gonzague ont assisté au pèlerinage tenu à Rigaud samedi dernier.

**GARAGE Z. PERRON**  
24, rue du marché  
Valleyfield, Qué.

# La Vie Sportive

## VALLEYFIELD TRIOMPHE DU "KIK" PAR 6-5

**Bougie donne la victoire au Valleyfield à la septième manche en frappant un coup de circuit, le premier de la saison à Valleyfield — Deneault, Tennyson, Malfara et Laplante se distinguent**

### VALLEYFIELD A LACHINE, DIMANCHE

Le Valleyfield a remporté sa première victoire de la saison en triomphant, dimanche, du club "Kik" par le score de 6-5 en présence d'une bonne assistance. La joute ne manqua pas de sensationnel et la victoire demeura incertaine jusqu'à la fin des hostilités.

Le héros de la joute fut sans crédit le jeune Gérard Bougie qui frappa un magnifique coup de circuit à la septième manche pour briser l'égalité et donner l'avantage d'un point au club du gérant Lucien Leduc. De plus, Bougie se crédita d'un magnifique deux-but. Roland Deneault a également tapé un deux-but pour faire compter deux points.

Le gérant Lucien Leduc avait réussi à s'assurer les services du fameux lanceur Tennyson, du 1er but Malfara et du 3e but Easin. Avec de tels joueurs le Valleyfield pouvait attendre de pied ferme les fameux cogneurs du Kik.

Dès la première manche, le Valleyfield électrisa les joueurs du Kik

lorsque Parker frappa un magnifique coup qui permit aux deux hommes sur les buts de compter et donner à Valleyfield l'avantage de 2 points.

L'enthousiasme régnait dans le camp du Valleyfield, mais à la troisième manche les joueurs du Kik firent un ralliement pour profiter des erreurs du Valleyfield. Ils frappèrent de durs coups et réussirent à compter quatre points.

La partie se continua avec le plus grand entrain possible. Les partisans ne purent qu'applaudir les exploits du 3e but Easin, du 1er but, de Bougie et de Tennyson ainsi que des autres.

Pendant les 5e et 6e manches, un infirme du nom de Tougas fit des acrobaties aux grands applaudissements de la foule.

Le Kik réussit à compter son 5e point à la sixième manche. Mais cette sixième manche devait aussi servir aux nôtres car ils se rallièrent et comptèrent 3 points. Boyer frappa un deux buts qui permit de placer un homme au 3e but. Deneault, frappeur suivant, cogna un dur coup dans le champ centre, se rendit au 3e but et fit entrer les deux autres. Lui-même profita d'un coup simple pour compter le 5e point. A la septième manche, les deux clubs étaient sur un pied d'égalité. Cependant, Bougie du Valleyfield changea la situation lorsqu'il frappa un vrai coup de circuit pour compter le 6e point du Valleyfield et donner la victoire à son club.

La 8e manche semblait cependant être dangereuse car les joueurs du Kik frappèrent comme des diables et à un certain moment les buts se remplirent par suite d'une erreur. Il restait encore deux frappeurs et Tennyson s'en chargea; il réussit à les retirer tous les deux au bâton.

Valleyfield frappa de nouveau. Samcomb réussit à prendre son premier but, et Deneault frappa un magnifique coup qui permit à Samcomb de faire le tour mais ce dernier, oubliant de toucher à son troisième but, fut déclaré hors-jeu. La partie aurait alors été de 7 à 5.

Les Kik durent s'avouer vaincus devant les hommes de Lucien Leduc qui présenta à ses partisans une ma-

## Le baseball en 1874

**Règlement qui font rire — Le frappeur demande les lancers qu'il veut — Rôle limité de l'arbitre — On plaint le pauvre receveur**

L'autre jour, en parcourant nos fiches, nous trouvâmes un livre de règlement pour le baseball en date de 1874. En le parcourant, certains des règlements de cette époque nous parurent pour le moins bizarres, pour ne pas dire étranges.

### PAUVRE LANCEUR

D'abord, cette année-là, le frappeur avait le droit d'exiger du lanceur la balle qui lui convenait le mieux. Le frappeur faisait son choix, en faisant part à l'arbitre, et celui-ci d'un signe le transmettait au pauvre lanceur, qui devait lancer la balle, par en-dessous, à l'endroit désigné par le frappeur.

Le lanceur par en-dessous, tel qu'il se pratique aujourd'hui, était trouvé trop rapide par les chroniqueurs sportifs du temps, qui voulaient pour le lancer en-dessous, moins dangereux, disaient-ils, pour le receveur. On disait que pas un receveur ne pouvait résister plus d'une manche ou deux devant un lanceur qui lançait "par-dessus." Et un peu plus tard, les receveurs commencèrent à porter des gants de cuir pour protéger leurs pauvres mains.

### AVEC LEUR CASQUETTE

Les voltigeurs n'avaient pas le droit d'attraper des chandelles avec (Suite à la page 11)

gnifique partie et de très bons joueurs.

Valleyfield—	ab	p	cs	r	a	e
Bougie, c. c.	3	2	2	0	0	1
Bourdeau, c. d.	1	0	0	0	0	0
Etheze, c. d.	2	0	0	0	0	0
Laplante, 3b.	4	1	1	3	1	0
Malfara, 1b.	3	0	0	10	0	0
Parker, r.	2	1	1	6	1	0
Samcomb, a. c.	4	0	2	0	5	2
Boyer, c. g.	3	1	1	2	0	1
Deneault, 2b.	4	0	2	6	1	0
Tennyson, l.	3	0	0	0	8	0
	29	6	9	27	16	4

Kik—	ab	p	cs	r	a	e
Lesage, c. c.	4	1	2	2	0	0
Paci, c. g.	5	1	0	0	0	0
Pelland, 1b.	3	1	1	8	0	0
Caron	1	0	0	0	0	0
Manochio, 3b.	5	0	0	3	4	0
H. Paré, c. d.	5	0	0	1	0	0
Leduc, 2b.	4	0	1	3	2	1
Price, r.	4	1	0	5	2	1
Vanier, a. c.	3	1	1	2	2	0
M. Paré, l.	4	0	0	0	4	0
	38	5	5	24	14	2

Batteries: Paré et Price; Tennyson et Parker.

Sommaire:—Deux buts: Bougie, Samcomb, Deneault, Pelland. Circuit: Bougie. Sacrifices: Vanier, Boyer. Buts volés: Bourdeau, Bougie, Malfara, Vanier. Erreurs: Bougie, Samcomb (2), Leduc, Price. Double jeu: Tennyson, Deneault, Malfara. Retirés: Tennyson 6, Paré 5. Buts sur balles, Tennyson 2, Paré 6. Coups sûrs, sur Tennyson 5, sur Paré 9. Lanceur gagnant: Tennyson, lanceur perdant, Paré. Laissés sur les buts, Valleyfield 6, Kik 9. Arbitres: Lambert et Palin.

## La saison des courses s'ouvrira dimanche à Valleyfield

### SUR LA PISTE DE L'EXPOSITION

La saison des courses de chevaux s'ouvrira, dimanche, sur la piste du Terrain de l'Exposition. Trois classes seront au programme et les inscriptions aux différentes courses indiquent que les organisateurs obtiendront un franc succès. Il est facile de constater par la liste des chevaux inscrits que rien n'a été négligé pour donner aux amateurs tout l'enthousiasme possible.

Dans le "Free-For-All," Dominion Grattan, Jeanne Truax, Midnight Grattan et Admiral se feront la lutte. Dans la classe 2.24, Forest C, Sessie Lass, Garner, Miss Dodge et plusieurs autres y prendront part. Dans la classe 2.28, Ormond Hall, Dora Lee, Colonel Upton, Joe E. Patch, Northern Baron et Star sont inscrits et les promoteurs sont assurés d'un grand nombre de chevaux partants pour chaque épreuve.

En plus de ces courses de chevaux, quatre numéros en motocyclettes seront aussi disputées et des sensa-

tions sont réservées aux amateurs de vitesse. Deux courses de trois milles, un 5 milles et un dix milles, auxquelles prendront part les coureurs Wallace, Forget, Malenfant, Marcoux, Pichette, Pazzi, Massé, Gibeau, Gee Day et Harry Foà ainsi que nombre d'autres seront à l'affiche.

Ce programme, quoique le premier, sera le plus important de la saison et les amateurs de toutes les parties de la province se rendront à Valleyfield dimanche le 29 mai.

### Expérience d'automobiliste

Un grand voyageur nous raconte: quand certaines tribus africaines désirent qu'il pleuve, elles se livrent à des danses sacrées.

A notre avis, pour faire pleuvoir, il n'y a encore rien de tel que de faire laver sa voiture.

## THEATRE ALAMO

Châteauguay Bassin

Samedi, le 28 mai

"PENITENTIARY"

- avec -

WALTER CONNOLLY et

JEAN PARKER

A 7.15 et 9.30 p.m.

Dimanche le 29 mai

Film Français  
"LA POCHARDE"  
aussi Film Anglais

Semaine prochaine  
"FRANCOIS 1ER"

- avec -

"FERNANDEL"

## CANADIEN NATIONAL

### Excursions

ALLER et RETOUR de VALLEYFIELD

**TORONTO \$7.70**

Hamilton .....\$ 8.70 Niagara Falls, Ont. \$ 9.60

London .....\$10.60 Detroit .....\$13.35

Port Huron .....\$12.05

**VEND. 3 juin**

Par le train de 9.35 p.m.  
Heure solaire

**SAM. 4 juin**

Par les trains de 9.25 a.m. et 9.35 p.m. Heure solaire

RETOUR: Jusqu'au LUNDI, 6 juin, excepté London, 5 h. 48 a.m., Port Huron, 4 h. 20 a.m., MARDI, 7 juin. Billets non valables sur le train No 6 partant de Toronto à 4 h. p.m. Heure solaire.

Pour plus de renseignements, consultez

J. L. TURCOTTE, agent, 199, rue Victoria, Valleyfield, Téléphone 488

## CANADIEN NATIONAL

## OÙ EST JOS ?



## A PRENDRE LA



## Pourquoi?

PARCE QUE—la BIERE DOW OLD STOCK est le complément parfait de tout pique-nique. C'est le breuvage parfait avec des sandwichs et autres mets en pique-nique.

Elle rafraîchit d'une façon surprenante.

Le soin extrêmement minutieux que l'on accorde à sa préparation vous assure d'une bière qui est toujours PURE et SAINE.

Commandez la BIERE DOW OLD STOCK maintenant. Votre épicier la vend.



D219F

# St-Chrysostôme

## Mariage

Le 16 mai, M. Jean-Léon Martin de Magog conduisait à l'autel Mlle Juliette Chèvrefils, fille de M. et Mme Joseph Chèvrefils. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé M. Gagnier, curé de la paroisse. Le chant fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée, puis les nouveaux époux partirent pour un voyage à Matapédia. Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

M. Oscar Laberge, jvéniste des Frères des Ecoles Chrétiennes de Laval des Rapides et fils de M. Florian Laberge de Ste-Martine, a rendu visite à son grand-père, M. Trefflé Laberge et aux Frères du Collège.

Mme J.-E. Charlebois de St-Télesphore passe quelque temps chez son père, M. Trefflé Laberge.

MM. Wellie Brassard de Montréal, Olivier et Ernest Crête et Ernest Décosse de passage à Massena, N.-Y., dernièrement.

M. Aldhémar Dagenais de passage à Montréal, dernièrement.

M. et Mme Wellie Brassard et Mme Ernest Crête ont rendu visite à M. et Mme Chartrand de Malone, N.-Y.

M. Roland Bourdeau a assisté à la soirée donnée chez M. Hébert d'Hemmingford à l'occasion du mariage de leur fille à M. Alfred Boi-

## leau.

M. et Mme Charles Larocque à Montréal dernièrement.

MM. Lionel et Montcalm Demers à Ormstown, ces jours derniers.

Mlles Marie-Ange Thibault et Cartier d'Ormstown ont rendu visite à Mme Lionel Demers.

Mme F. Leahy et son fils Bernard d'Hemmingford chez M. et Mme Lionel Demers.

M. et Mme Joseph Poupard, Mlles Annette, Y. et G. Poupard de St-Isidore, chez M. Joseph Chèvrefils.

Mmes Augustin Demers, Lionel Demers, Adolphe Bourcier, Bériaud, Mlles Comeau et Gertrude Bourcier en visite chez Mme Joseph Fournier d'Hemmingford.

Mlle Blanche Parent, MM. Montcalm et Jérôme Demers, J.-A. Parent de passage à Montréal pour aller conduire Mlle Rolande Parent, entrée comme garde-malade à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

M. Roland Foisy de Montréal passe la fin de semaine chez sa mère, Mme Elzéar Foisy.

M. et Mme Lionel Demers, M. Louis Demers ont passé quelques jours à Syracuse, N.-Y., pour assister aux funérailles de M. Amable Thibault.

## Au congrès de Shawinigan

(Suite de la 1ère page)

sommes en faveur d'oeuvres religieuses, sociales ou charitables, dont la somme s'élève à près de \$10,000.

La souscription des Conseils de la province en faveur du Congrès Eucharistique de Québec est de plus de \$1,500. On sait que le conseil suprême de l'Ordre des Chevaliers de Colomb a déjà fait parvenir au trésorier du Congrès la somme de \$1,000.

Les officiers d'Etat qui ont été réélus hier sont les suivants: M. Ludger Faguy, député d'Etat; M. Raymond-J. Arès de Louiseville, secrétaire; Me Adélar Provencher, de Trois-Rivières, trésorier; Me Adélar Fontaine, C.R., de St-Hyacinthe, avocat d'Etat; M. A.-A. Gardines, de St-Lambert, cérémoniaire; M. l'abbé Alexandre Vachon, de Québec, aumônier.

Parmi les délégués choisis pour représenter la Province de Québec à la Convention du Conseil Suprême

## Le baseball en 1874...

(suite de la page 10)

leur casquette, ou tout autre partie de leur accoutrement de joueur.

### ROLE DE L'ARBITRE

L'arbitre devait se tenir coi durant toute la partie, tout ce qu'il avait à faire était de juger si le lanceur envoyait bien la balle où le frappeur le demandait.

### REGLEMENT COMPLIQUE

Voici le règlement des "called balls." Nous vous le traduisons intégralement. Il nous paraît très embrouillé, mais il est vrai que le baseball a depuis subi d'énormes améliorations: "Toute balle lancée vers le frappeur qui ne sera pas désignée comme "wide ball" et qui ne sera pas toutefois directement au-dessus du marbre, ou à la hauteur demandée par le frappeur, devra compter par ordre à chaque troisième lancer de ce genre; quand trois de ces balles auront été lancées, le frappeur prendra le premier but."

### SUPPOSITION

Imaginons Lou Gehrig qui s'avance au marbre et qui demande au lanceur ennemi de lui lancer une balle à son goût!

qui aura lieu à Cincinnati, Ohio, dans le cours du mois d'août, le docteur O.-E. Caza, Grand Chevalier du Conseil de Valleyfield, sera au nombre des huit délégués officiels.

Parmi les Chevaliers de Valleyfield qui assistaient au Congrès de Shawinigan, mentionnons outre le Dr O.-E. Caza, MM. Gontran Saintonge, Myrelle Laberge, Camille Doucet, Emile Bélanger, Ovila Claude, Fortunat Quenneville.

## Prix du Marché

(suite de la page 9)

POULETS ABATTUS, engraisés au lait. — A, 6 lbs et plus, 32c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 31c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 29c; B, 6 lbs et plus, 29c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 28c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 27c.

POULETS ABATTUS, sélectionnés. — A, 6 lbs et plus, 30c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 29c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 28c; B, 6 lbs et plus, 26c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 25c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 24c; C, 6 lbs et plus, 26c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 24c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 23c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 21c.

POULES ABATTUES, sélectionnées. — Spécial, 5 lbs et plus 23c; A, 5 lbs et plus, 22c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 21c; A, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 20c; B, 5 lbs et plus, 20c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; B, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 18c; C, 5 lbs et plus, 18c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 16c.

Prix de remise pour la semaine finissant le 17 mai 1938 inclusivement

Montréal et succursale Québec  
BEURRE FRAIS. — No 1 pasteurisé, 26½c; No 1 non pasteurisé, 26½c; No 2, 25½c.

Très important. — Aucune commission à déduire de nos prix de remise de beurre.

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec, Succursale de Québec

Semaine finissant le 21 mai 1938  
OEUFs. — A, gros, 24c; A, moyens, 22c; A, poulettes, 20c; B, 21c; C, 20c.

VEAUX ABATTUS. — Choix, 10½c; bons, 10c; moyens, 9c; communs, 8c.

POULES ABATTUES. — A, 5 lbs et plus, 23c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 22c; B, 5 lbs et plus, 21c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20c; C, 5 lbs et plus, 18c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17c.

Important. — Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

## L'assurance de...

(suite à la page 5)

n'ont pu être atteints que par la pratique de réinvestir les profits qui autrement pouvaient être distribués sous forme de dividendes. A tous les points de vue je crois cette dernière pratique raisonnable et sûre."

Ees-il nécessaire de répéter que le problème de toutes les industries au cours des sept dernières années fut d'ajuster le coût de leur production au pouvoir d'achat fortement diminué du consommateur. Le monde entier eut à solutionner ce problème mais au Canada la tâche fut plus ardue encore car notre revenu national dépend tellement des produits de la terre et surtout du blé dont les mésaventures ont pris une allure catastrophique.

Donner de l'ouvrage était un besoin impérieux. Abaisser le coût n'était possible qu'en élevant les tarifs ce qu'on regardait avec scepticisme. Or, la chose a été réalisée.

Parlant ensuite de l'industrialisation du pays Sir James Woods déclare que la prospérité du pays ne dépend pas du choix entre le champ et l'usine.

Quelle que soit la fortune et les ressources des autres pays, le Canada avec sa richesse naturelle a les moyens d'avoir le champ et l'usine tout à la fois. La Providence a été généreuse envers nous et en préconisant une politique vraiment nationale nous réaliserons notre prétention que le 20e siècle doit être et sera celui du Canada, Or, si notre politique nationale nous commande de vivre en bons termes avec nos voisins je suis quand même d'avis,

## ECZEMA DU BÉBÉ

Il vous repugne de voir votre bébé souffrir d'échauffement, de démangeaison et d'eczéma. Appliquée cependant après le bain, l'Onguent du Dr. Chase prévient ou soulage ces troubles angissants. C'est un traitement médical éprouvé par le temps qui conserve la peau saine.



poursuit Sir James, qu'il est dangereux de s'abriter trop à l'ombre de la république américaine.

A la fin de 1937 nous connûmes une récession des affaires pour des raisons, comme l'on dit: "en dehors de notre contrôle". Aucun doute qu'elle a été importée chez nous par la frontière du sud.

La politique américaine est l'affaire des Américains. Mais en déterminant la nôtre rappelons-nous que seul un pays de grandes ressources peut survivre à une série de haut et bas: or, le Canada est un pays débiteur. Notre peuple réclame la sécurité sociale; les salariés demandent une assurance contre le chômage; donnons-leur mieux encore: l'assurance de l'emploi.

CIGARETTES  
**SWEET CAPORAL**  
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

## Rien d'étonnant si vous êtes constipé!

Que mangez-vous à déjeuner? Café, pain grillé... des oeufs? A midi et le soir? Pain, viande, pommes de terre? Rien d'étonnant si vous êtes constipé; vous n'avez probablement pas assez de "volume". Et "volume" ne signifie pas "quantité". C'est le genre de nourriture qui forme une "masse" spongieuse dans l'intestin. C'est cette masse qui facilite l'évacuation.

Le mieux est de manger un aliment laxatif naturel. All-Bran de Kellogg à déjeuner vous fournira le "volume" nécessaire et de plus, le grand tonique naturel de l'intestin, la vitamine B1. Mangez cette croustillante céréale grillée chaque jour, buvez beaucoup d'eau, et vous verrez la vie en rose! All-Bran est fabriqué au Canada par Kellogg. En vente chez tous les épiciers.



La "magie" du Bleu qui rend au linge sa blancheur, c'est le simple fait de plonger une ou deux fois du Bleu Keen dans la dernière eau de rinçage. Aucun surcroît d'efforts et ça ne coûte qu'un ou deux sous par mois.

Le blanc se compose de sept couleurs, dont l'une est le bleu. Sans le Bleu Keen, le blanc, après des lavages répétés, tourne au jaune pâle.



# LE BLEU KEEN

REND LE LINGE BLANC PLUS BLANC ENCORE

**LONDON CLUB**  
LONDON DRY GIN  
40 oz. \$2.70  
25 oz. \$1.80

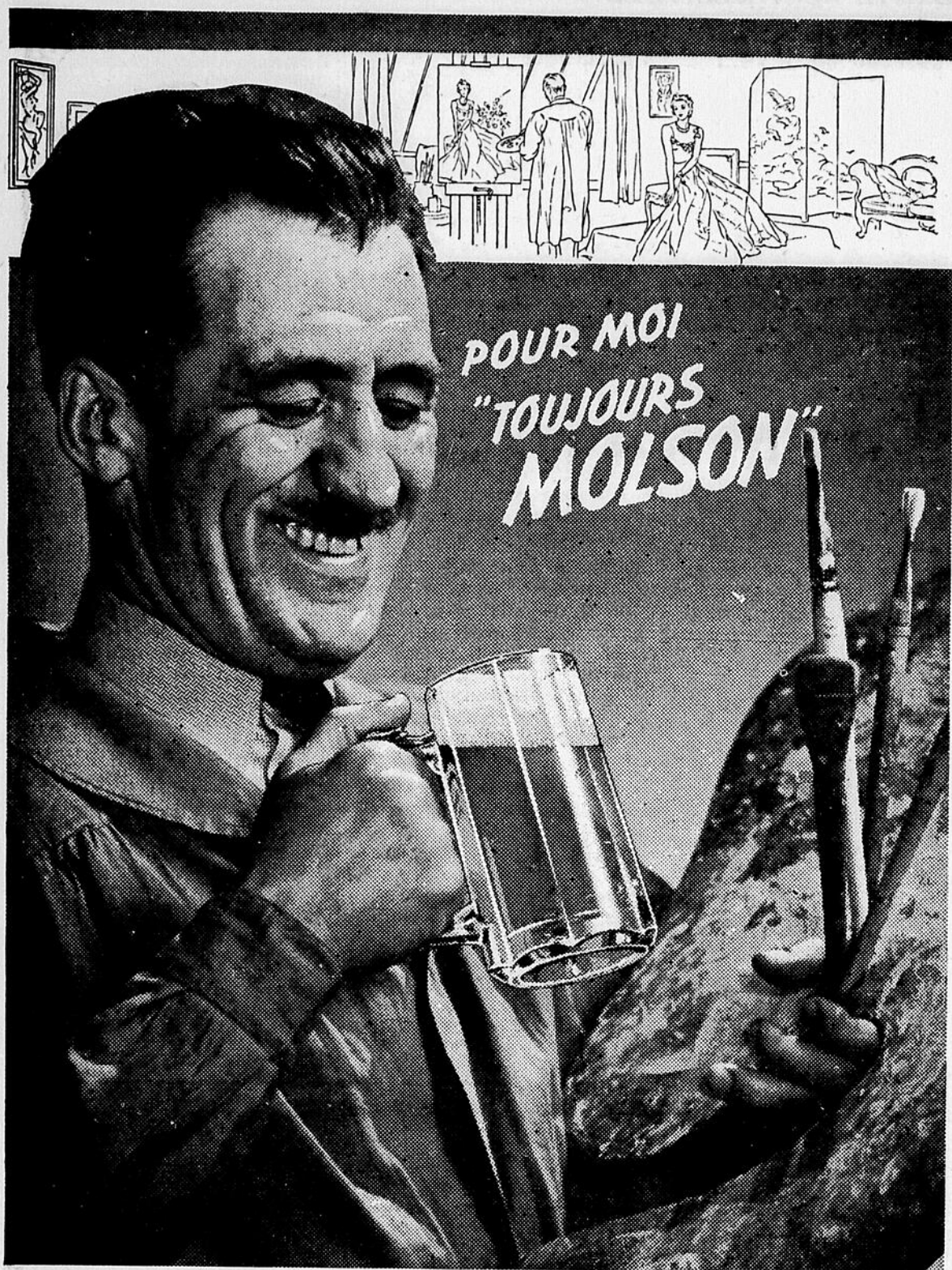
**MELCHERS**  
CROIX D'OR  
40 oz. \$2.65 26 oz. \$1.90  
10 oz. 85c.

**THREE CASTLES**  
LIQUEUR WHISKY  
40 oz. \$3.35  
25 oz. \$2.10  
13 oz. \$1.15

On peut se procurer tous les produits Melchers aux magasins des commandes par la poste, à la Commission des Liqueurs de Québec, en ajoutant la somme de trente cents (30c) par bouteille aux prix de liste ci-dessus.

Les excellents GINS ET WHISKIES de melchers

Adresses vos commandes à La Commission des Liqueurs de Québec, Service des Commandes Postales, Montréal ou Québec. Pour tous renseignements écrivez directement à Melchers Distilleries, Limited, Casier postal 364, Montréal. DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA PAR MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTRÉAL ET BERTHIERVILLE



POUR MOI  
"TOUJOURS  
MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

## Activités de nos jeunes de la Société St-Jean-Baptiste

Première assemblée, mardi après-midi, de la société juvénile de Salaberry-de-Valleyfield sous la présidence du jeune Yvon Reid

La première assemblée de la section juvénile de la Société St-Jean-

Baptiste de Salaberry de Valleyfield a eu lieu mardi après-midi sur les terrains de l'Ecole Salaberry sous la présidence de M. Yvon Reid, président de la section juvénile.

Parmi les invités d'honneur à cette première assemblée, on remarquait le docteur Aimé Leduc, président régional de la Société St-Jean-Baptiste, MM. A. Cadieux, président de Valleyfield, Frédéric Girard, directeur des Ecoles, Valérien Montpetit, professeur, Mme Lafontaine,

directrice de l'école.

Le programme de la première assemblée fut exécuté par M. Hubert Deschamps qui parla de "La victoire de Châteauguay", Maurice Roy, du "Drapeau Carillon du Sacré-Coeur, drapeau national des Canadiens français", J.-L. Laberge, de "Dollard des Ormeaux", Roger Faubert, de "Maisonnette", Yvon Léger, des "Canadiens Français", Raymond Leduc, "Encourageons les nôtres", R. Sauvé et Jean-Claude Oulmet "Les couleurs du Canada", Robert Loiseau "Louis-Joseph Papineau".

Le président de la section juvénile, M. Yvon Reid, souhaite la bienvenue aux visiteurs. Le docteur Aimé Leduc et M. Frédéric Girard félicitèrent les jeunes de leur esprit de patriotisme.

## Rivière Beaudette

Va et vient

MM. Hertel Allard de Montréal et Rémi Allard d'Ottawa, en visite dans leur famille dimanche.

Mlle Antoinette Trottier de Montréal, en visite dans sa famille.

Mme A. Biron a passé quelques jours en visite à Montréal chez sa soeur, Mme Lortie.

M. et Mme E. Rivard de Montréal en visite chez leurs parents, M. Charles Fontaine.

Mme O. Gingras de Montréal en visite cette semaine chez M. A. Richard.

M. et Mme Boivin et leur famille de Montréal, de passage chez leurs parents, M. A. Boivin, cette semaine. Naissances

A M. et Mme Wilfrid Lalonde née Lucille Joly est née une fille baptisée Marie-Régina, Yolande. Par-

rain et marraine, M. et Mme Avila Lalonde, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Fabiola Lalonde, tante de l'enfant.

A M. et Mme Oscar Leblanc née Fernande Latour, une fille baptisée Marie-Gisèle.

M. E. Gauvreau, instituteur à l'école du village, à Rivière Beaudette, depuis quelques années nous a quittés pour aller demeurer à Montréal.

M. Desrochers de St-Polycarpe, le remplace pour la fin de l'année.

### L'HONORABLE FISHER

L'honorable Martin B. Fisher et Mme Fisher étaient, lundi de passage à Valleyfield. Au cours de leur courte visite, ils ont rendu visite à M. et Mme Zotique Perron ainsi qu'au docteur et Mme Laroché.

# THÉ "SALADA"

Orange Pekoe

## Les libéraux de Beauharnois choisiront leurs délégués

Assemblée à l'Hotel de Ville, dimanche, sous la présidence de Son Honneur le Maire P. Billette

Les libéraux du comté de Beauharnois choisiront, dimanche après-midi, à l'hôtel de ville de Salaberry de Valleyfield les délégués qui représenteront le comté à la convention libérale des 10 et 11 juin pour choisir un chef libéral ou confirmer le chef actuel, l'honorable Adé- lard Godbout, convention qui aura

lieu dans la Cité de Champlain.

Tous les libéraux du comté devront se faire un devoir d'assister à cette réunion de dimanche après-midi.

### Pour qui me prenez-vous?

Une dame à l'air résolu avait des difficultés à trouver une place dans le train.

Un porteur s'approche:

—Vous voyez bien que c'est plein ici, madame, mais, si vous le voulez, je vais vous arranger une place en avant du train.

—Jamais de la vie! s'écrie la dame, indignée, je ne suis pas une mascotte!

### Valleyfield

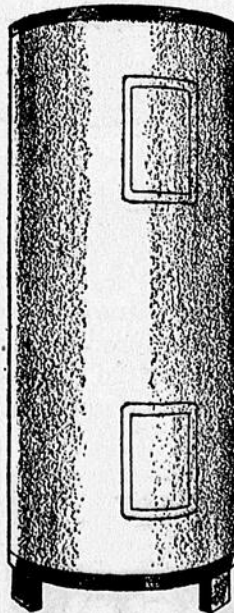
M. Lionel Perron, président de la Chambre de Commerce des Jeunes et M. Lester McGillis, gérant de la Shawinigan sont partis pour une excursion de pêche à La Tuque. Ils font le voyage en avion des Trois-Rivières.



DE L'EAU  
CHAUDE  
À L'INSTANT  
MÊME!

Toute femme veut de l'eau chaude instantanément, non après une demi-heure d'attente. Le réchaud électrique donne de l'eau chaude en tout temps et à volonté. Cette méthode automatique idéale ne requiert aucune surveillance.

Informez-vous auprès de l'un des représentants de la "Shawinigan" à propos du chauffage de l'eau à l'électricité. Il se fera un plaisir de vous renseigner.



THE  
**Shawinigan**  
WATER & POWER COMPANY



### EST-CE VOTRE CAS?

—Victime de la Constipation?

Vous connaissez les symptômes: maux de tête lancinants, manque d'énergie, mauvaise digestion, sensation constante de demi-maladie. Ne vous laissez pas inutilement user par cette dépression. Prenez l'Eau Riga pour assurer action positive des intestins, sans colique ni douleur. Demandez l'Eau Riga à n'importe quel pharmacien, épicer ou marchand général. Pour enfants et invalides, demandez la Limonade Riga... elle est douce et agréable au goût.

Le Laxatif qui vous tient EN FORME

**EAU PURGATIVE  
et LIMONADE  
RIGA**